



Rapport d'activité

2020

Sommaire

SYANE • RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ÉDITORIAL	3
2020 EN SYNTHÈSE	4
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	6
1. LE SYANE, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE	8
LES INSTANCES	10
L'EXÉCUTIF	12
2. GARANTIR DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE QUALITÉ	14
LA GESTION DES CONCESSIONS	16
INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE	18
AGIR POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ	20
OPTIMISER LES ACHATS D'ÉNERGIE	21
3. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ACCOMPAGNER, OPTIMISER, CONCRÉTISER	22
UNE DIVERSITÉ D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES	24
MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS	27
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	30
ACCOMPAGNER LA PLANIFICATION ET LA PROSPECTION ÉNERGÉTIQUES	32
ASSURER UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PERFORMANT	34
LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET LE RÉSEAU EBORN	36
4. TRANSITION NUMÉRIQUE, COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET FIBRE OPTIQUE	38
DÉVELOPPER ET EXPLOITER LE RÉSEAU	40
LE RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE EN CHIFFRES	43
5. FONCTIONNEMENT DU SYANE	44
ÉVOLUTION ET ADAPTATION DES MOYENS HUMAINS	46
LES COMPTES ADMINISTRATIFS	48
LES RESSOURCES HUMAINES	51
MODERNISATION ET CONSOLIDATION DE LA COMMUNICATION	52

Éditorial

DU PRÉSIDENT



Avec 2020, nous avons vécu une année inédite causée par cette crise sanitaire sans précédent dont nous avons encore beaucoup de mal à sortir.

Le Syane, comme toutes les structures et institutions publiques et privées, a dû s'adapter tout en prenant soin de poursuivre les missions pour lesquelles il est mandaté. Si les activités ont certes subi un ralentissement, comme en témoignent certains chiffres dans ce rapport d'activité, toutes nos équipes – élus et services – sont restées mobilisées afin de mener à bien les engagements et programmes dans les meilleurs délais et conditions.

Alors que 83 délégués issus des communes, intercommunalités, syndicats locaux d'électricité (Seyssel et Thônes) et Conseil Départemental devaient composer le nouveau Comité syndical à compter de début mai, la crise sanitaire a perturbé le calendrier. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles :

Dès le 16 mars 2020, le Syane a placé l'ensemble de son personnel en télétravail, les bureaux ont été fermés et tous les travaux et chantiers suspendus. Après une courte période d'adaptation et de réorganisation, avec la visioconférence devenue la norme, les services ont rapidement repris leurs activités sur le terrain dès le 8 avril. Plus de 130 chantiers ont pu être relancés début mai. Après le répit estival, le nouveau Comité syndical (avec trois quarts de nouveaux élus), le Bureau, les 10 Vice-présidents et l'ensemble des commissions ont pris leurs fonctions le 16 septembre.

Si le report des élections municipales au printemps a pu avoir comme conséquence l'ajournement des validations et engage-

ments de nouveaux programmes, **les travaux sous gouvernance directe du Syane ont, en définitive, été peu affectés.**

Ainsi, **la construction du réseau fibre optique a été poursuivie** et ce sont **plus de 30 000 prises FTTH** (locaux et logements) qui ont été livrées à notre délégataire Covage.

De plus, la volonté des collectivités et de leurs groupements d'agir en faveur de la **transition énergétique** ne se dément pas et s'accroît au fil des années. Le nombre d'adhérents au service de conseil en énergie a plus que triplé en cinq ans.

Aussi, le Syane propose différents **dispositifs** qui accompagnent les collectivités dans leur volonté de réduire leur consommation d'énergie. En témoignent **l'opération de massification de l'isolation des combles perdus** lancée en août 2020 et qui se prolonge en 2021, ou encore **l'appel à projets du Syane pour la rénovation des bâtiments publics** qui a désigné **13 dossiers lauréats**. Cette même année aura été marquée par **la première mise en service**, par notre régie Syan'Chaleur, **d'un réseau de chaleur à Saint-Jeoire-en-Faucigny**, préfigurant d'autres réalisations à venir. Il faut aussi rappeler le souhait, de **plus en plus prégnant**, des communes de se doter d'un **éclairage public efficient et plus responsable**, ainsi que le développement soutenu de **la mobilité électrique au moyen du réseau interdépartemental eborn dont le Syndicat** a été promoteur et pilote.

Enfin, avec l'adoption de son nouveau logo, 2020 restera pour le Syane l'année de création d'une identité visuelle évocatrice d'un riche potentiel au service des collectivités haut-savoyardes.

Jean-Paul Amoudry



20
20 en synthèse



ANNÉES D'EXISTENCE
DU SYNDICAT

€ € €
33,4

MILLIONS D'EUROS
INVESTIS POUR LES RÉSEAUX
D'ÉNERGIE ET NUMÉRIQUES

98%
DES ARTÈRES PRINCIPALES
DU RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE
POSÉES, SOIT
1 714 KILOMÈTRES

83 000
LOGEMENTS COUVERTS
PAR LE SERVICE
TRÈS HAUT DÉBIT
SUR LES 77 SECTEURS DÉPLOYÉS
PAR LE DÉPARTEMENT

30 000
PRISES FTTH
LIVRÉES AU DÉLÉGATAIRE COVAGE

100%
DE TÉLÉTRAVAIL
PENDANT LE CONFINEMENT.
À PARTIR DU 16 MARS,
LES TRAVAUX SONT STOPPÉS
POUR REPRENDRE DÉBUT MAI

€ €
1,3

MILLION D'EUROS
INVESTIS POUR LA MISE EN SERVICE
DU RÉSEAU DE CHALEUR SUR
LA COMMUNE DE SAINT-JEOIRE

826 275 €
OCTROYÉS LORS DE
LA 9^E ÉDITION DE L'APPEL
À PROJETS POUR
LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS
PUBLICS RÉPARTIS ENTRE
LES 13 DOSSIERS LAURÉATS

405 800 €
INVESTIS POUR LA SUPPRESSION DES
SOURCES LUMINEUSES ÉNERGIVORES
INTERDITES À LA COMMERCIALISATION
DEPUIS 2015

92
OPÉRATIONS ENGAGÉES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DE TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX
ÉNERGIE, DONT 6 EN GROUPEMENT
DE COMMANDES

14

COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU GENEVOIS
ONT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE DE
MISE EN PLACE DU PLAN
CLIMAT-AIR-ÉNERGIE
TERRITORIAL (PCAET)

62

MARCHÉS PUBLICS
DE TRAVAUX NOTIFIÉS

147

BORNES DE RECHARGE POUR
VÉHICULES ÉLECTRIQUES
SUR LE RÉSEAU EBORN
EN HAUTE-SAVOIE



100 000

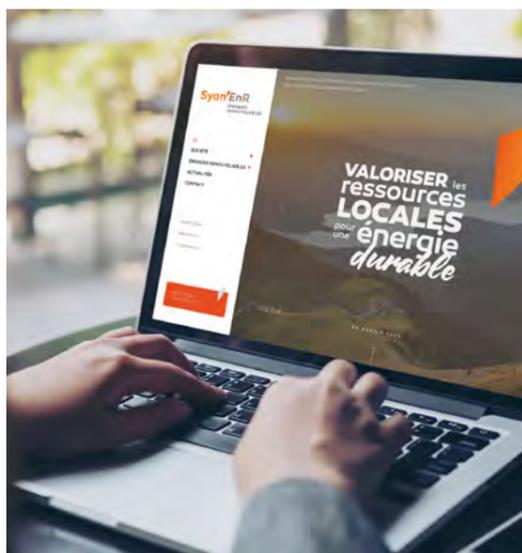
FOYERS LUMINEUX
DANS LE PÉRIMÈTRE
ÉCLAIRAGE PUBLIC DU SYANE



Faits MARQUANTS

Le Covid-19 a mis un coup d'arrêt momentané aux chantiers

(reprise de 130 d'entre eux dès le début du mois de mai) et précipité l'instauration du télétravail généralisé dès le 16 mars. Les élections municipales retardées ont également engendré des suspensions et reports de projets.



Le nouveau site internet Syan'EnR a été mis en ligne en septembre 2020.



Initialement prévu en mai 2020, le renouvellement des instances du Syane a dû être reporté au 16 septembre,

le second tour des élections municipales ayant été décalé au 28 juin à cause de la crise sanitaire. Le renouvellement des délégués et des instances du Syane a donné lieu à la mise en place du Comité, du Bureau et de l'exécutif, ainsi qu'à l'élection du Président (Jean-Paul Amoudry, réélu) et des 10 Vice-présidents des commissions. À noter également la création de la commission Communication et relations extérieures.

Le RIP fibre optique entre dans la phase 2 (2020-2025).

Cette phase est financée par le délégataire (40 M€), les redevances (100 M€) et l'État (15 M€), et représente environ 180 000 prises à déployer et plus de 400 poches FTTH.

À l'occasion de ses 70 ans, le Syane a redéfini sa stratégie de communication et modernisé son image à travers une nouvelle identité visuelle en y associant sa régie Syan'Chaleur.

Le nouveau logo reste fidèle à son histoire et ses missions.

La signature « énergies & numérique » introduite l'année précédente sur la façade du siège à Poisy est ainsi confirmée. Les enseignes extérieures et la signalétique intérieure du siège de Poisy ont été mises à jour.

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

Syan'Chaleur
RÉSEAUX DE Haute-Savoie

La création d'une fresque participative pour les 70 ans du Syane

a réuni, le 2 octobre 2020, 70 agents-peintres lors d'un événement interne restreint (en raison de la crise sanitaire).



Le réseau eborn élargi à 11 départements et représentant 977 bornes a confié, à compter du 10 août 2020, l'exploitation du réseau à la société SPBR1 dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Mise en route du premier réseau de chaleur réalisé par Syan'Chaleur.

La chaudière bois (500 kW) du réseau de chaleur de Saint-Jeoire a été mise en service le 16 décembre 2020 par Engie.



“

Le Syane, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, est un établissement public constitué de communes, d'intercommunalités et du Département.

”

syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

CHAPITRE 1

Le Syane,
acteur
de la transition
énergétique
et numérique

Les instances

DU SYANE EN 2020

Le Syane, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, est un syndicat mixte ouvert constitué de communes, d'intercommunalités et du Département. Dévoué au territoire et à ses administrés, il a pour mission de leur fournir des infrastructures et des services adaptés pour tous les Haut-savoyards à travers sept compétences. En qualité d'expert, le Syane accompagne au quotidien les collectivités du territoire.

Renouvellement des instances en 2020

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, les communes, les intercommunalités et le Conseil Départemental ont désigné leurs 300 représentants regroupés au sein de 7 collèges électoraux : 4 collèges des communes sous concession Enedis, 1 collège des communes sous régie ou SEM d'électricité,

1 collège des intercommunalités et 1 collège du Conseil Départemental. Ensemble, ils ont élu les **83 délégués du Syane** ainsi que **35 suppléants** qui font partie du Comité syndical.

Installation du Comité syndical du Syane

Mercredi 16 septembre, les 83 nouveaux délégués du Syane se sont réunis à Annecy (Cap Périaz – Seynod) pour installer le **Comité syndical** et élire son **Président** et son **Bureau**. À cette occasion, **Jean-Paul Amoudry** a été réélu **Président**.

Les 26 membres du Bureau élus le 16 septembre



Le Comité a également procédé à l'élection des **membres de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat**, chargée de la dévolution des marchés publics (environ 250 par an). En octobre 2020, le Syane a présenté ses missions, activités et projets aux arrondissements de la Haute-Savoie (Annecy et Thonon-les-Bains) et aux équipes municipales fraîchement renouvelées, en présence de Jean-Paul Amoudry, son Président. Les réunions des arrondissements d'Annemasse et Bonneville qui devaient se tenir début novembre ont été reportées à une date ultérieure en raison du contexte sanitaire.

Élection des Vice-présidents

Conformément à l'article 7.2 des statuts du Syane, l'élection des Vice-présidents intervient au sein du Bureau syndical ; **9 Vice-présidents ont ainsi été élus au Comité du 30 septembre 2020**. La création d'un dixième poste de Vice-président à la **Communication et aux relations extérieures** a été ultérieurement proposée et votée au Comité du 15 octobre 2020. Cette nouvelle commission s'intéresse notamment à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication du Syane (communication institutionnelle, sites internet, événementiel, etc.) et représente le Syndicat à l'extérieur.

INFORMATIONS CLÉS

1950

Naissance du Syndicat

300 collectivités

adhérentes : communes, intercommunalités et Département

83 élus et conseillers municipaux

délégués au Syane

7

compétences :

électricité, gaz, éclairage public, aménagement numérique, énergie/énergies renouvelables, mobilité électrique, réseaux de chaleur

L'exécutif

DU SYANE EN 2020

Le Président :



Jean-Paul Amoudry – Président du Syane,
Conseiller départemental du canton de Faverges

10 Vice-présidents siègent aux commissions thématiques* :



David Ratsimba
Vice-président, délégué aux
Finances, statuts et évaluation
des politiques publiques du Syane
*Maire d'Éteaux et Vice-président
du Pays Rochois*



Marc Genoud
Vice-président, délégué
aux Ressources Humaines
et administration générale
*Maire de Beaumont et Vice-
président de la Communauté
de communes du Genevois*



Patrice Coutier
Vice-président, délégué aux
Services publics de l'énergie
*Maire adjoint de
Menthon-Saint-Bernard*



Joseph Déage
Vice-président, délégué
à la Maîtrise d'ouvrage
sur les réseaux d'énergie
*Maire du Lyaud et Vice-président
de Thonon Agglomération*



Joël Baud-Grasset
Vice-président, délégué aux
Réseaux numériques (fixe et mobile)
*Conseiller départemental
du canton de Sciez*



Pascale Paris
Vice-présidente, déléguée
à l'Éclairage public et urbain
*Conseillère municipale
de Villaz*



Jean-Pierre Steyer
Vice-président, délégué
aux Énergies renouvelables
Maire-adjoint de Cluses



Gilles François
Vice-président, délégué
à la Maîtrise de l'énergie
et transition énergétique
*Maire d'Argonay et Vice-président
du Syndicat Intercommunal
d'Électricité et de Services de Seyssel*



Éric Peugniez
Vice-président, délégué
aux Territoires intelligents
et usages numériques
Délégué d'Annecy



Christian Aebischer
Vice-président, délégué
à la Communication et
aux relations extérieures
*Conseiller municipal d'Annemasse
et conseiller communautaire
d'Annemasse Agglo*

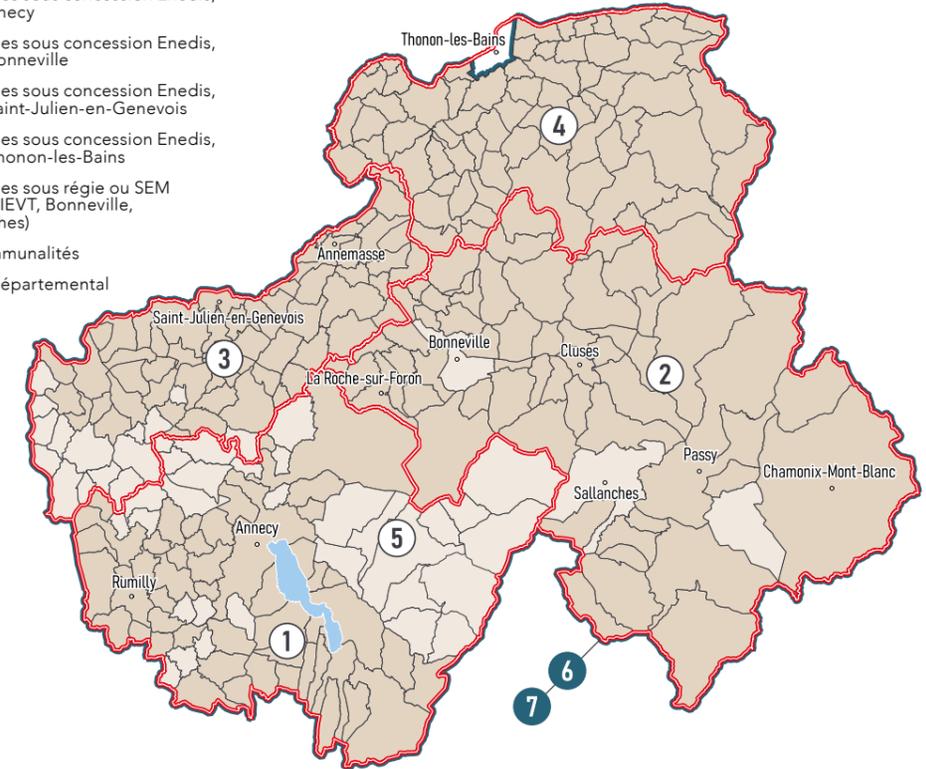
* Les 13 commissions du Syane, 10 thématiques et 3 administratives, ont pour rôle d'étudier, d'analyser et de présenter des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires dans leurs domaines respectifs. Placées sous la responsabilité d'un Vice-président délégué, elles sont composées d'élus du Comité. Le Président du Syane reste président de droit de toute commission.

Les 3 commissions administratives :

- Commission d'Ouverture des Plis (COP)
 - Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - Commission consultative des services publics de l'électricité, du gaz, des réseaux de chaleur, de la recharge électrique et du numérique
- > Retrouver les présentations des différentes commissions et délégués du Comité syndical du Syane en annexes 1 et 2, pages 4 et 7.

Le Syane, des compétences et des réseaux d'avenir au service du territoire

- ① Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement d'Annecy
 - ② Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement de Bonneville
 - ③ Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
 - ④ Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement de Thonon-les-Bains
 - ⑤ Collège des communes sous régie ou SEM d'électricité (SIESS, SIEVT, Bonneville, Les Houches, Sallanches)
 - ⑥ Collège des intercommunalités
 - ⑦ Collège du Conseil Départemental
- Arrondissements de la Haute-Savoie



En bref !

UNE RÉGIE ET UNE SEM POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Syan'Chaleur est une régie qui construit et exploite les réseaux de chaleur au service des collectivités territoriales. Elle a été créée par le Syane suite à la prise de compétence optionnelle «réseaux publics de chaleur et de froid». Cette structure a pour vocation de produire et distribuer de la chaleur à partir de chaufferies collectives et de réseaux de chaleur. Sa création permet la prise en charge des activités de vente de la chaleur auprès des usagers et la proposition d'une offre de service public à prix coûtant.

Syan'EnR est une Société d'Économie Mixte (SEM) qui développe, finance, construit et exploite des installations de production d'élec-

tricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables locales, au service des collectivités et des entreprises. Créée à l'initiative des collectivités, elle a pour objectif de réinjecter ses bénéfices dans le soutien de nouveaux projets d'énergies renouvelables sur le territoire haut-savoyard. Au regard du potentiel du territoire et des énergies renouvelables mobilisables (solaire, hydroélectricité, méthanisation, géothermie, etc.), Syan'EnR peut pour chacune d'elles proposer le montage technico-économique le plus approprié à leur valorisation. La structure privée est portée par quatre actionnaires : le Syane, actionnaire majoritaire public (70%), et trois actionnaires privés, filiales de structures publiques.





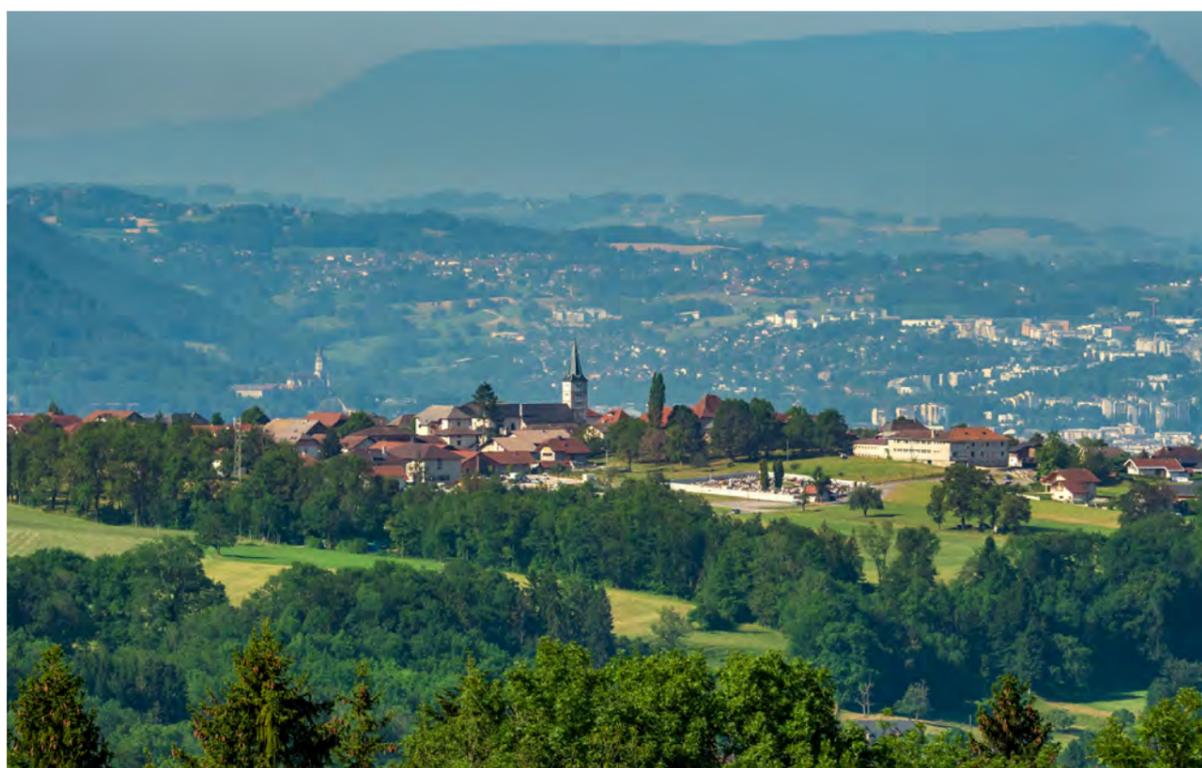
Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique de l'électricité et du gaz, le Syane veille à la bonne qualité des réseaux et des services publics locaux de l'énergie, en concertation avec les entreprises locales de distribution et les concessionnaires. Le Syane investit, agit et contrôle pour un service public de qualité.

CHAPITRE 2

Garantir des services publics locaux de l'électricité et du gaz de qualité

La gestion des concessions

Les concessions de gaz, d'électricité et d'éclairage public permettent d'entretenir et de veiller à la qualité des réseaux. Leur gestion concerne à la fois les travaux, les investissements et les contrôles auprès des concessionnaires.



Les travaux

Le programme principal de travaux sur les réseaux électriques, l'éclairage public et les enfouissements coordonnés de télécommunication a enregistré une **baisse de 45% sur les engagements de chantiers** en 2020. En effet, le report des élections municipales et l'absence prolongée des exécutifs locaux n'ont pas permis la validation et l'engagement de nouvelles opérations.

Les contrôles

Le Syane est l'autorité organisatrice et concédante de la **distribution publique d'électricité et de la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV)** pour 230 communes de la Haute-Savoie. L'année 2020 est la première année d'application du nouveau contrat de concession approuvé fin 2019. Le contrôle 2020 s'est inscrit dans la continuité des échanges

précédents avec les concessionnaires Enedis et EDF. Le Syane a mené lors de cet audit plusieurs missions spécifiques de contrôle sur les origines de financement et les chantiers de renouvellement. Il a noté une dégradation des indicateurs qualité avec un critère B⁽¹⁾ relativement élevé, et un dépassement de la continuité d'alimentation (décret qualité). En tant qu'autorité organisatrice et concédante du service public de **distribution de gaz naturel**,



Sylvain Herbin, Directeur régional Enedis Alpes ; Jean-Paul Amoudry, Président du Syane ; Christian Missirian, Directeur EDF Commerce Auvergne-Rhône-Alpes.

le Syndicat assure également le contrôle des concessions pour les communes desservies en gaz qui lui ont transféré la compétence. Globalement, il note un réseau aux caractéristiques fiables et exploité de manière satisfaisante par GRDF. Un nouveau modèle de cahier des charges de concession est actuellement en cours de discussion au niveau national, sous l'égide de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Ce nouveau modèle devrait être finalisé et publié courant 2021. Une réflexion sera alors engagée par le Syane sur l'opportunité de recourir à ce nouveau modèle, dans le cadre de négociations avec GRDF.

Les investissements dédiés à la qualité des réseaux

Le Syane a engagé depuis 2014 un **plan d'action global** sur la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et la qualité de fourniture électrique. En décembre 2019, le Comité

a décidé d'engager **1,5 million d'euros pour l'année 2020** au titre de ce plan, avec une prise en charge à 100% d'une partie des opérations (0,75 million d'euros), essentiellement couverte par les crédits du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (Facé). Ces opérations concernent exclusivement les communes rurales.⁽²⁾ Dans le cadre de ce plan d'action, **21 opérations ont été engagées au titre du programme 2020**, dont **13 pour le Plan Qualité d'Électricité** pris en charge à 100% par le Syane.⁽²⁾

En 2020, suite à l'approbation du nouveau contrat de concession, les investissements sur le réseau public de distribution d'électricité de la concession devront s'inscrire à l'avenir dans une logique partagée avec le concessionnaire : mise en place d'un Schéma Directeur des Investissements (horizon 30 ans), de Plans Pluriannuels d'Investissement (horizon 5 ans) et de programmes annuels.

(1) Le critère B est un indicateur qui permet d'évaluer la continuité de l'alimentation. Il mesure le temps, exprimé en minutes, pendant lequel un client alimenté en basse tension est en moyenne privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption de fourniture.

(2) Les critères de sélection des opérations de travaux éligibles à ce programme de financement à 100% ont été validés par la commission Travaux du Syane en mars 2017.

Focus !

2020, PREMIÈRE ANNÉE D'APPLICATION DU CONTRAT DE CONCESSION D'ÉLECTRICITÉ

Le nouveau contrat de concession, qui octroie la distribution publique d'électricité à Enedis et la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente approuvés fin 2019 à EDF, a été signé par les parties contractantes le 16 janvier 2020 dans la salle du Comité du Syane. Concédé pour une durée de 30 ans, le contrat poursuit deux objectifs majeurs : renforcer la qualité du service public d'électricité et soutenir la transition énergétique en Haute-Savoie au service du territoire et des usagers.

Chiffres clés du réseau public de distribution d'électricité

13 000 km
de réseau

1,1 Md€
de valeur brute des ouvrages

Programme d'investissements sur cinq ans pour la qualité de l'électricité :

30 M€
financés par Enedis

7 M€
financés par le Syane

Réduction du temps de coupure moyen (critère B) par abonné à : **75 minutes par an** (objectif 2035, critère B moyen sur cinq ans, hors incidents exceptionnels, hors temps de coupure lié à RTE).

Investissements sur les réseaux d'énergie

En 2020, les dépenses engagées ainsi que le nombre d'opérations d'enfouissement des travaux sur les réseaux d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public ont été fortement impactés par la crise sanitaire et le renouvellement des instances gouvernementales.

Programme d'investissements sur les réseaux d'énergie de 2014 à 2020

Évolution des dépenses engagées sur la période 2014-2020 (en M€)



Évolution du nombre d'opérations engagées sur la période 2014-2020



Les réseaux d'électricité

Avec 4,8 millions d'euros engagés en 2020, les investissements sur les réseaux d'électricité sont en baisse par rapport à 2019 (-45%). Le nombre d'opérations est, quant à lui, légèrement moins impacté avec 55 opérations contre 70 en 2019 (-21%). On constate une baisse uniforme selon les différentes typologies d'opérations.

Chiffres clés du réseau de distribution publique d'électricité

55 opérations donnant lieu à plusieurs types de sous-opérations :

- 17 renforcements
- 11 sécurisations
- 28 dissimulations
- 1 extension
- 1 autre

L'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

39 opérations d'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications ont été engagées en 2020, représentant 1,1 million d'euros d'investissements.

Les réseaux d'éclairage public

Avec 6,4 millions d'euros en 2020 contre 12 millions d'euros en 2019, les investissements sur les réseaux d'éclairage public ont été impactés par les événements de 2020. Le nombre d'opérations est en baisse, avec 72 opérations engagées en 2020 contre 138 en 2019 (-48%).

Les réseaux de gaz naturel

Le Syane exerce la compétence gaz pour le compte de 113 communes du département dont 52 sont desservies en gaz naturel. Sa distribution est concédée au distributeur GRDF et selon deux régimes différents :

- 44 communes sous monopole de desserte exclusive de GRDF,
- 8 communes dont la desserte est assurée dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

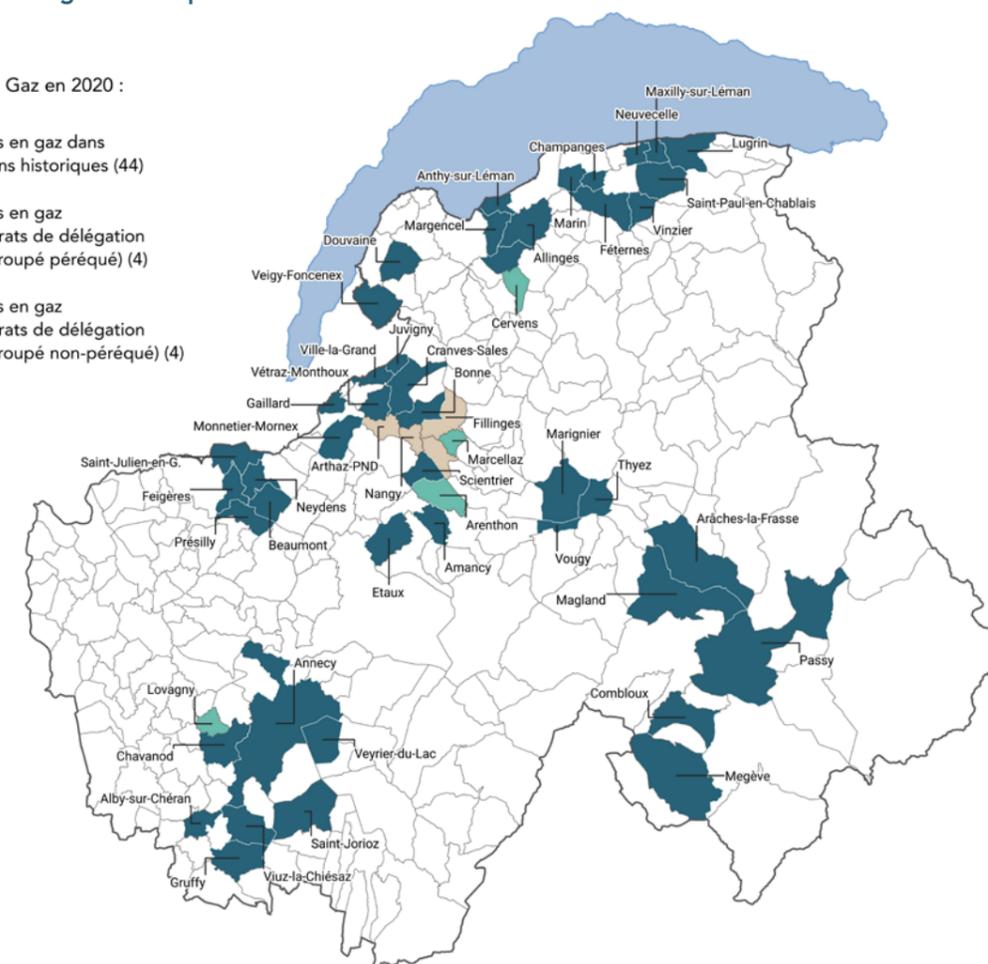
> Retrouver les graphiques suivants en annexe 3, page 19 :

- Part des dépenses engagées par type de réseau de 2014 à 2020
- Évolution des dépenses engagées par type de réseau de 2014 à 2020
- Évolution du nombre d'opérations incluant des travaux par réseau

Périmètre des concessions gaz historiques et DSP

52 Communes desservies en Gaz en 2020 :

- Communes desservies en gaz dans le cadre de concessions historiques (44)
- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de délégation de service public (regroupé péréqué) (4)
- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de délégation de service public (regroupé non-péréqué) (4)



Agir pour un service public de qualité

Le Syane a mené plusieurs missions spécifiques de contrôle de la concession d'électricité sur les origines de financement et les chantiers de renouvellement. Globalement, les caractéristiques du réseau gaz sont apparues comme fiables et exploitées de manière satisfaisante par GRDF.

Contrôle de la concession d'électricité

Le contrat renouvelé de concession départementale délègue la distribution publique d'électricité à Enedis, et la fourniture aux tarifs réglementés de vente à EDF.

La mission de contrôle du service public de la distribution et de la fourniture d'électricité portant sur l'exercice 2019 s'est déroulée dans les locaux du distributeur à Annecy, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2020, en présence des agents d'Enedis, d'EDF, et des agents assermentés du Syane accompagnés par deux consultants de la société AEC.

Chiffres clés de la concession « Réseau de distribution publique d'électricité 2020 »

- 5 005 km de réseau HTA
- 8 011 km de réseau BT
- 5 828 installations de production
- 139 min de critère B
- 188 M€ de recettes d'acheminement
- 4 829 GWh d'énergie acheminés
- 476 889 Points De Livraison
- 27 postes sources sur la concession

Contrôle des concessions gaz

Le Syane a audité le concessionnaire GRDF le 9 juillet 2020, sur les données 2019 pour les 52 communes desservies en gaz naturel en 2019.

L'audit annuel des concessions portait sur le contrôle des données 2019 (bilan patrimonial, technique et comptable). Le contrôle est réalisé par les agents du Syane et deux consultants de la société Naldeo.

Chiffres clés de la concession « Réseau de distribution publique de gaz naturel 2020 »

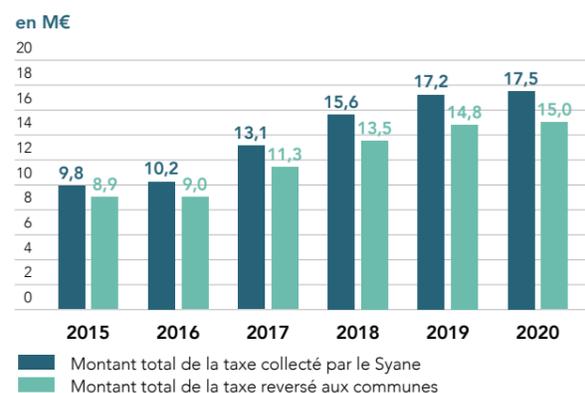
- 1 029 km de réseau gaz
- 23 ans d'âge moyen du réseau
- 17,6 M€ de recettes d'acheminement
- 1 671 GWh d'énergie acheminés
- 47 325 Points de Comptage et d'Estimation (PCE)
- 52 communes sous concession Syane

Contrôler la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité

À la fin 2020, le Syane perçoit, contrôle et reverse une partie de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité (TCCFE) pour 228 communes du département. Le Syndicat a contrôlé et collecté près de 17,5 millions d'euros (cumul de la part EDF et de celle des 46 fournisseurs alternatifs). Au final, 85% de la taxe collectée a été reversée à la majorité des communes ; le taux est fixé à 92,5% pour quatre communes ayant conservé leur compétence « éclairage public ».

La taxe collectée auprès du fournisseur historique EDF représente 13,4 millions d'euros du montant total de la TCCFE sur 2020, soit 76,8%. Le nombre de fournisseurs alternatifs est passé de 40 en 2019 à 46 fin 2020.

Évolution du montant de TCCFE perçu par le Syane et reversé aux communes



Optimiser les achats d'énergie

Depuis 2014, le Syane coordonne deux groupements de commandes pour aider les communes et établissements publics à maîtriser leurs coûts d'achat d'électricité et de gaz tout en disposant d'un niveau de service important. En 2019, la promulgation de la loi énergie-climat a confirmé la fin des « tarifs bleus » pour les entreprises et collectivités locales.⁽¹⁾

Groupement de commandes pour la fourniture d'électricité

Le groupement de commandes pour la fourniture d'électricité comporte 273 membres.

En 2020, le Syane a conduit une nouvelle procédure d'achat d'électricité (la précédente a eu lieu en 2018) pour les sites dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA à la suite des nouvelles dispositions réglementaires pour les TRV. Le Syane a recensé environ 10 000 Points De Livraison (PDL) pour un volume total d'environ 80 GWh.

À l'issue de cette procédure, les marchés subséquents ont été attribués à trois fournisseurs :

- EDF : pour environ 4 500 PDL de type bâtiments dont le distributeur est Enedis
- PLÛM ÉNERGIE : pour environ 4 500 PDL de type éclairage public dont le distributeur est Enedis
- ENALP : pour environ 400 PDL de type bâtiments et éclairage public dont les distributeurs sont des Entreprises Locales de Distribution (ELD)

Achat groupé de gaz naturel : attribution du marché

Pour la période 2019-2022, le Syane a attribué un marché de fourniture de gaz naturel à Eni Gas & Power.

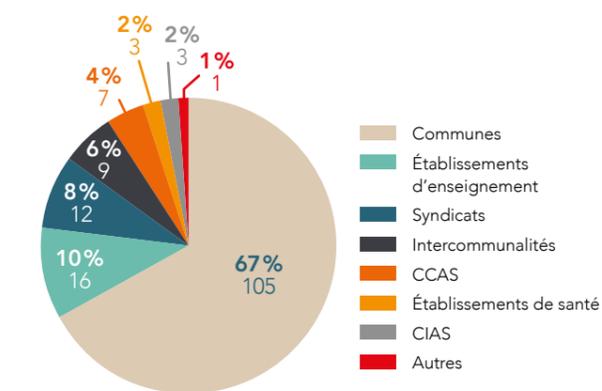
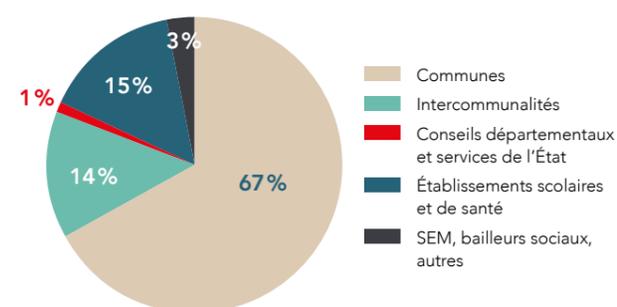
Grâce à ce marché, le Syane – en partenariat avec le Syndicat départemental d'Énergie de Savoie (SDES) – continue à faire bénéficier les collectivités d'une fourniture d'énergie au meilleur prix, avec une qualité de service optimale.

156 collectivités sont adhérentes au groupement d'achat de gaz naturel sur les territoires de la Haute-Savoie et de la Savoie, représentant environ 1 250 Points de Comptage.

La fourniture de gaz naturel a commencé le 1^{er} septembre 2019 et se terminera au 31 août 2022. En 2021, le Syane travaillera sur la mise en place d'une nouvelle procédure d'achat de gaz naturel pour ces adhérents et relancera une campagne d'adhésion au groupement de commandes à destination des collectivités de Savoie et Haute-Savoie.

Répartition des adhérents du groupement d'achat de gaz (2019-2022)

Membres adhérents au groupement de commandes d'électricité



(1) Seuls les clients particuliers et les petits professionnels (moins de 10 salariés et moins de 2 millions d'euros de CA) restent éligibles au Tarifs Réglementés de Vente (TRV) depuis début 2021.



Acteur opérationnel en faveur de la transition énergétique en Haute-Savoie, le Syane conduit une politique énergétique dynamique et développe, depuis de nombreuses années, des services et des actions pour accompagner les communes et leurs groupements dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie.

CHAPITRE 3

**Transition
énergétique**
accompagner,
optimiser,
concrétiser

Une diversité d'actions en faveur de la transition énergétique des territoires

Les domaines d'intervention du Syane auprès et avec les collectivités sont nombreux : production d'énergies renouvelables, réseaux de chaleur, réseaux d'éclairage public, bornes de recharge pour voitures électriques, efficacité et planification énergétiques.

Développement du service de conseil en énergie

La volonté des collectivités et de leurs groupements d'agir en faveur de la transition énergétique ne se dément pas et s'accroît au fil des années. Afin de répondre à leurs besoins et attentes, les actions du service de conseil en énergie du Syane s'organisent autour de deux grands axes : la rénovation et l'optimisation énergétique des bâtiments publics. En cinq ans, le nombre d'adhérents au service a fortement augmenté, passant de 15 en 2015 à 50 fin 2020.

L'appel à projets du Syane pour la rénovation du patrimoine bâti

Avec l'appel à projets pour la rénovation du patrimoine bâti, ce sont **86 projets énergétiques** ambitieux qui ont été portés, entre 2012 et 2020, par les communes, syndicats et intercommunalités de Haute-Savoie, tous soutenus techniquement et financièrement par le Syane (soit 5,8 millions d'euros d'aides cumulées). Les critères de sélection tiennent compte de la performance, de la qualité et de l'exemplarité en matière énergétique de chaque projet (taux

d'économies d'énergies réalisées, postes de rénovation permettant la maîtrise des consommations énergétiques, rejet évité de tonnes de CO₂, etc.). Les lauréats bénéficient d'un accompagnement à la fois technique (thermographies, analyses de consommations, fourniture de modèles de documents, relectures, visites de chantier, valorisation des CEE) et financier.

Diversification des actions : l'isolation des combles perdus

Une des principales difficultés rencontrées pour la rénovation des bâtiments est la réalisation de **travaux de qualité**, avec des **coûts raisonnés** tout en mobilisant de manière efficace les dispositifs financiers existants. Aussi, en 2020, le Syane a proposé la **mise en œuvre d'une opération clé en main simplifiée** pour que les collectivités puissent bénéficier d'une **offre de travaux négociée et qualitative portant sur l'isolation de leurs combles perdus**. Tout au long de cette démarche, le Syane a été accompagné par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE). L'expérience technique de l'agence a permis au Syane de mener à bien l'opération tant lors de la phase d'Appel à Manifestation d'Intérêt

(rédaction de l'AMI, analyse des offres, entretiens avec les candidats) que lors de la rédaction de la convention de partenariat.

Une SEM et une régie pour réaliser les projets de production d'énergie renouvelable des communes et intercommunalités

La structuration de Syan'EnR s'est poursuivie avec la **création du poste de Directeur général**, au côté du Président de la société. **Stéphanie Châtelet**, auparavant employée du Syane, occupe ainsi le poste de **Directrice générale** depuis le mois de mars 2020. Suite à la mise en place des nouvelles instances du Syane, la **présidence de Syan'EnR a été confiée à Jean-Pierre Steyer**, également Vice-président du Syane aux énergies renouvelables depuis l'automne 2020.

À noter, également, le **début des opérations d'exploitation de la régie Syan'Chaleur** pour le développement des réseaux de chaleur. La mise en service fin 2020 d'un réseau de chaleur développé sur la commune de **Saint-Jeoire** démontre la capacité de la régie à accompagner



Mise en service de la chaufferie de Saint-Jeoire

les municipalités dans leurs projets de réseaux de chaleur, avec le soutien financier de l'Ademe et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. **Deux autres projets de réseau de chaleur** ont été confiés au Syane par trois communes qui lui ont transféré cette compétence fin 2019 et fin 2020. Il s'agit d'**Ambilly**, de **Ville-la-Grand** et d'**Évian-les-Bains**.

Les PCAET entrent dans leur phase opérationnelle

Après une phase de construction (2018-2019) des **Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET)**, les intercommunalités se tournent à présent davantage vers de l'opérationnel. Une deuxième phase pendant laquelle le Syane continue à les accompagner activement. Sur les dix Établissements Publics de Fiscalité Propre (EPCI-FP) à avoir déjà lancé, voire approuvé, leur PCAET, huit ont conclu un partenariat avec le Syane. 2020 est la **première année de mise en œuvre des actions** pour la plupart des collectivités.

> Retrouver la cartographie d'avancement des PCAET en annexe 4, page 20.

L'éclairage public met l'accent sur les économies d'énergie et la protection de l'environnement

L'ensemble des réflexions, actions et projets menés au Syane ont pour toile de fond la maîtrise de la consommation énergétique et la limitation de l'impact sur l'environnement des installations d'éclairage public. Les lampes à vapeur de mercure étant interdites à la commercialisation depuis 2015, **les travaux de rénovation ont constitué 40% des actions du Syane** en 2020 ainsi que des investissements conséquents de l'ordre de **2,9 millions d'euros** sur un montant global de **6,4 millions d'euros**. Par ailleurs, depuis 2020, le Syane intègre dans ses études et travaux les spécifications de l'arrêté du 28 décembre 2019 pour la limitation des nuisances lumineuses. Sur les 210 communes qui ont adhéré à la compétence «éclairage public» au Syane, **35 lui ont confié leur maintenance**. Avec 1 110 demandes d'intervention déclarées sur l'année, cette activité est en forte progression. Enfin depuis 2013, **25 communes** ont sollicité le Syndicat pour les accompagner dans la définition d'une **identité cohérente de leur espace nocturne**. Cet accompagnement permet aux communes

et intercommunalités de **disposer d'un document-cadre fixant les grandes orientations en matière d'éclairage extérieur et les recommandations** pour les acteurs publics, commerçants, entreprises, associations, usagers, etc.

La mobilité électrique connaît un succès grandissant

En 2020, malgré l'impact de la pandémie, **le Syane a délivré 50% de plus d'électricité (verte)** pour le service public de recharge qu'en 2019. En Haute-Savoie mais plus généralement en France et en Europe, les chiffres témoignent du **développement du véhicule électrique** et de la fréquentation touristique des bornes pendant les périodes d'été et d'hiver. À l'issue de la consultation lancée en 2019 par les 11 syndicats⁽¹⁾ constituant le réseau interdépartemental eborn créé en 2015, la **Délégation de Service Public** pour développer le service public de recharge sur le réseau a été **attribuée à la société SPBR1** pour une durée de huit ans.



(1) SDE 07, SDED, TE38, Syane, SyME 05, SDE 03, SDE 04, SDES, SymielecVar, SIEL et SDE 43.

Maîtriser la consommation d'énergie dans les bâtiments publics

En 2020, le Syane a réalisé des audits énergétiques globaux au sein de 27 bâtiments répartis sur neuf collectivités, pour un montant total avoisinant les 33 000 euros HT. Onze collectivités (Gaillard, Les Clefs, Châtel, Veyrier-du-Lac, Bons-en-Chablais, Samoëns, Éloise, Seyssel, Villy-le-Pelloux, Megève et Le Grand-Bornand) ont adhéré au service de conseil en énergie et sont accompagnées par un conseiller énergie dans le développement de leur politique de maîtrise de l'énergie.

> Retrouver le graphique de l'évolution du nombre d'adhérents au service de conseil en énergie du Syane entre 2015 et 2020 et la cartographie des communes ou intercommunalités ayant adhéré à ce service depuis 2015 en annexes 6 et 7, page 22.

En bref !

CANDIDATURE DU SYANE À L'AMI ACTEE SEQUOIA

En 2020, le Syane, au sein d'un groupement de collectivités issues des deux Savoie, a validé sa candidature à la deuxième édition du programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » (ACTEE).

Le groupement sous convention de partenariat se compose du Syane, du SDES - Territoire d'Énergie Savoie (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie), de la communauté d'agglomération Grand Chambéry, de Grand Lac Communauté d'Agglomération, du Grand Annecy et de la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance (CCPEVA).

Sa candidature validée en décembre va lui permettre de partager une subvention d'un million d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments publics des deux Savoie. Les 246 000 euros octroyés au Syane financeront, à hauteur de 50 % pendant deux ans, les quelque 450 000 euros d'investissements globaux prévus.

Le programme ouvert sur 2021 et 2022 concerne exclusivement la partie organisationnelle des projets et non les travaux de rénovation. Il vise le financement d'outils de suivi et équipements de mesure, la réalisation d'études approfondies de faisabilité de travaux, dont l'accompagnement

dans la recherche de financements, ainsi que le recrutement de deux économistes de flux (conseillers énergie) au sein du Syane pour faire face à l'afflux des demandes. Ces derniers seront dédiés aux nouvelles communes identifiées qui souhaitent être accompagnées pour une meilleure gestion énergétique de leurs bâtiments et/ou leur rénovation (menuiseries, ventilation, isolation, etc.). Au moment de la candidature, 15 communes de la CCPEVA et 7 communes du Grand Annecy ont manifesté leur intérêt pour adhérer au service de conseil en énergie, et bénéficier sur du long terme de ce suivi personnalisé.



> Retrouver la cartographie en annexe 5, page 21.

En bref !

DEUX EXEMPLES DE PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTS

Suite à l'audit énergétique effectué en 2018 dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente des Villards-sur-Thônes (adhérente depuis 2016 au service de conseil en énergie), deux scénarios de travaux étaient envisagés. Le premier, plus restreint, visait à régler les problèmes d'inconfort. Le second, plus ambitieux d'un point de vue énergétique, brigait plus de 40% de gain énergétique théorique. Entre novembre 2018 et juin 2019, grâce au travail important de recherche de subventions du conseiller énergie, la commune a obtenu 67% de financements extérieurs (DETR, Syane et CDAS) et a pu valider la faisabilité économique du deuxième scénario. L'accompagnement du conseiller énergie a également porté sur le recrutement de la maîtrise d'œuvre fin 2019. Les travaux de rénovation ont été menés courant 2020 pour un budget de 423 000 euros HT, dont 39 000 euros HT dédiés à la maîtrise d'œuvre.

La rénovation de la salle polyvalente de la commune de Saint-Gingolph (adhérente depuis 2016 au service de conseil en énergie) s'inscrit dans

une démarche globale et ambitieuse pour les bâtiments communaux. Elle permet d'y implanter les locaux de la mairie qui, eux, seront requalifiés en logements. En parallèle de ce projet, la commune va également développer un réseau de chaleur géothermie sur eau de lac. Le bâtiment accueillera le local technique des pompes à chaleur. Le bois sera utilisé dans les éléments de structure et de parement.

L'année 2020 a permis de mettre au point le programme de travaux et de répondre aux aides financières. Le chantier démarrera en 2021.

L'accompagnement du conseiller énergie porte sur l'ingénierie technique et financière. Ici, le programme de travaux permet un gain énergétique de plus de 47% par rapport à la situation de référence. L'investissement global de plus de 1,5 million d'euros est subventionné à hauteur de 69% avec des aides provenant du Syane, de la DSIL 2020, du Conseil Départemental via le CDAS 2020 et du Conseil Régional.



Ancien presbytère
Montagny-Les-Lanches



Reignier-Ésery, école du Joran
après travaux

9^e édition de l'appel à projets du Syane en chiffres

Habituellement doté d'une enveloppe annuelle de subventions d'environ 700 000 euros, l'appel à projets du Syane s'est vu exceptionnellement allouer 126 000 euros supplémentaires. Pour cette 9^e édition, les élus du Comité du Syane ont retenu **13 projets** qui bénéficieront donc d'une subvention cumulée du Syane à hauteur de **826 275 euros**.

> En savoir plus sur l'appel à projets 2020 https://www.syane.fr/data/Files/Dossier-de-presse_AAP_2020_V2.pdf

Chiffres clés en 2020

- 13 projets lauréats
- Montant total de travaux éligibles : **6,3 M€**
- Subvention totale du Syane : **826 275 €**
- **1,42 GWh** d'économies annuelles estimées

> Retrouver la liste des lauréats ainsi que la cartographie de répartition des projets lauréats et les proportions d'économies KWh/an en annexes 8 et 9, pages 23 et 24.

Avancement des travaux des projets lauréats des éditions précédentes

L'accompagnement des lauréats des appels à projets sert entre autres à comparer la situation initiale des bâtiments avec la situation finale après travaux. **Dix thermographies ont été réalisées en 2020 pour les bâtiments suivants :**

- Dingy-Saint-Clair – Mairie
- Vallorcine – Mairie
- Annecy – Hôtel de ville de Cran-Gevrier
- Annecy – Groupe scolaire des Romains
- Boège – Cantine scolaire
- Passy – Groupe scolaire de l'Abbaye
- Passy – École maternelle du plateau d'Assy
- Vovray-en-Bornes – Salle polyvalente
- La Roche-sur-Foron – École Mallinoud
- Sévrier – Maison Désirat

Les bâtiments achevés en 2020 :

- Andilly – Maison de village
- Doussard – Ciné-théâtre
- Mont-Saxonnex – Ancien presbytère
- Saint-Jeoire-en-Faucigny – École primaire
- Saint-Julien-en-Genevois – Vestiaires de foot
- Vovray-en-Bornes – Salle polyvalente
- Montagny-les-Lanches – Ancien presbytère

- Reignier-Ésery – École du Joran
- Fessy – Salle multi-activités
- Rumilly – Gymnase du Clergeon

Opération de massification de l'isolation des combles

D'août à octobre 2020, les collectivités ont été interrogées sur leurs besoins et leur volonté de participer à l'opération via un questionnaire. À la fin de la première phase de collecte, **79 collectivités avaient manifesté leur intérêt** pour un total proche de **170 bâtiments** représentant plus de **35 000 m² à isoler**. Les travaux devront être réalisés en 2021. Suite à cette première étape, le Syane a lancé un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour la réalisation des travaux et la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) liés à ces travaux.

Après l'analyse des offres et les entretiens avec les différents candidats, le choix du mandataire s'est porté sur le **groupement Total Direct Énergie / EBS Isolation**. Ainsi, les collectivités ayant manifesté leur intérêt bénéficient d'une offre « clé en mains » dans le cadre du conventionnement Syane/mandataire. **Cette offre comprend la visite technique du bâtiment, l'établissement d'un devis pour les travaux, la réalisation et le contrôle des**

travaux, et la valorisation des CEE. La commune paie uniquement le reste à charge, soit le prix des travaux moins le montant de la vente des CEE. Les travaux devront être réalisés en 2021.

Valoriser les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Durant l'année 2020, le Syane a valorisé⁽¹⁾ un volume total de **62,05 GWhc** de CEE, représentant **533 635,73 euros**.

Parmi ce volume global :

- 8,42 GWhc liés à l'éclairage public (71 674,80 euros)
- 37,14 GWhc des appels à projets Énergies du Syane (322 844,56 euros)
- 0 GWhc des actions inhérentes au service de conseil en énergie (hors AAP 2020)
- 16,49 GWhc liés aux conventions de regroupement de CEE (139 116,35 euros)

332 374,43 euros ont été reversés aux collectivités.



Toiture isolée
à Villards-sur-Thônes

Focus !

QU'EST-CE QUE LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE) ?

Depuis 2005 (loi POPE), l'État a progressivement développé un marché des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ce dispositif vise à obliger les fournisseurs d'énergie à financer une partie des travaux qui permettent des réductions de consommations. Ainsi, les CEE peuvent généralement financer 5 à 10% des travaux de rénovation énergétique des bâtiments. Ce gain dépend du volume de KWh cumac (KWh cumulés actualisés, c'est-à-dire tenant compte des gains énergétiques permis par une installation, comme une isolation par exemple, sur l'ensemble de sa durée de vie) générés par les chantiers et revendus aux obligés. Le prix s'équilibre en fonction de l'offre et de la demande : à savoir entre les obligations fixées par l'État par période de quatre années et la quantité de MWh cumac générés par les acteurs « éligibles » (ceux qui rénovent leurs bâtiments et équipements). En 2020, le prix d'un MWh cumac vendu par le Syane était en moyenne de **8,6 euros**.

En savoir plus sur les CEE : <https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

(1) Depuis 2014, les syndicats d'énergies de la région mutualisent le dépôt de certificats d'économies d'énergie pour faciliter leur valorisation.

Développer les énergies renouvelables

Le Syane confirme son engagement dans le développement des énergies renouvelables avec la création, en 2018, de la SEM Syan'EnR et de la régie Syan'Chaleur. Deux partenaires experts au service des collectivités et des entreprises du territoire.

Électrifier les sites isolés⁽¹⁾

L'électrification des sites isolés a pour objectif d'alimenter en électricité renouvelable des sites trop éloignés du réseau de distribution publique d'électricité.

La rénovation et l'augmentation de capacité de l'installation photovoltaïque de l'auberge de Cenise, sur la commune de Glières-Val-de-Borne, ont été réalisées à l'été 2020. La nouvelle installation de 8 kWc permet de couvrir la majorité des besoins en électricité du site.

Le Syane a également obtenu en 2020 l'accord du Facé pour l'électrification du GAEC Les Poches, nouvel alpage actuellement en construction sur la commune de Glières-Val-de-Borne. Avec une exigence du Facé de couvrir les besoins du site à plus de 95% par l'installation photovoltaïque et le parc de batteries associé, le GAEC Les Poches disposera de près de 20 kWc de

panneaux photovoltaïques qui permettront une alimentation des équipements en monophasé et en triphasé, pour en faire le premier alpage français alimenté à 100% par une installation photovoltaïque. Les travaux de réalisation sont prévus à l'été 2021.

Produire à partir d'énergies renouvelables – les études d'aide à la décision pilotées par le Syane pour le compte des collectivités

À l'automne 2020, le Syane a mis en place deux accords-cadres pour la réalisation d'études de faisabilité photovoltaïque (prestataire Artelia) et réseaux de chaleur (prestataire Inddigo). Au travers de ces marchés, le Syane propose un pilotage des études pour le compte de ses collectivités adhérentes, en apportant un financement à hauteur de 70% du montant hors taxes des études.

Plusieurs missions ont été lancées fin 2020 dans le cadre de ces marchés :

- Sur les communes de Cusy, Évian et Marnaz pour le développement de réseaux de chaleur.
- Sur les communes de Lucinges, Passy et Rumilly pour la réalisation d'installations photovoltaïques.

Par ailleurs, les études menées par le Syane pour la mobilisation de la géothermie profonde sur le bassin annécien ont été présentées à la Ville d'Annecy et au Grand Annecy en décembre 2020. Les conditions de poursuite du projet doivent être précisées à l'occasion de l'établissement du Schéma Directeur des réseaux de chaleur, prévu courant 2021, avec un pilotage de la Ville d'Annecy et du Grand Annecy auquel le Syane est associé.

Syan'EnR : produire de l'électricité ou du gaz à partir d'énergies renouvelables – réaliser des installations

L'activité de Syan'EnR a poursuivi son essor en 2020 avec la réalisation du projet photovoltaïque sur le groupe scolaire de Margencel, pour une puissance de 70 kWc en injection totale sur le réseau de distribution publique d'électricité. La mise en service de l'installation est prévue en janvier 2021.



La commune de Marcellaz-Albanais a également confié à Syan'EnR la réalisation d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 20 kWc sur la toiture de sa salle des fêtes. Les travaux, qui ont débuté à l'automne 2020, doivent permettre une mise en service de l'installation courant 2021.

Concernant la production d'hydroélectricité, Syan'EnR a finalisé l'accompagnement de la commune de Saint-Gingolph, permettant une prise de participation conjointe à la société de projet pour l'exploitation hydroélectrique de La Morge, avec un ouvrage d'une puissance de 2,5 MWc. Syan'EnR a confirmé fin 2020 une prise de participation à hauteur de 7% dans la société de projets aux côtés de la commune, actionnaire à 3%. Syan'EnR s'est également associée à certains opérateurs privés dans l'étude de projets d'une puissance inférieure à 4,5 MW, dans un cadre fortement concurrentiel. Les résultats des mises en concurrence qui devaient être connus en 2020 ont été reportés à 2021. Plusieurs projets sont en cours de négociations avec les collectivités concernées.

Syan'Chaleur : produire de l'énergie thermique à partir d'énergies renouvelables

Le réseau développé par Syan'Chaleur⁽¹⁾ sur la commune de Saint-Jeoire a été mis en service le 30 octobre 2020 par Engie. Ce réseau alimente à fin 2020 le gymnase, les écoles maternelle et primaire, le collège ainsi qu'un immeuble de logements sociaux (géré par Haute-Savoie Habitat).

- 1,3 million d'euros HT d'investissement avec une subvention de l'Ademe à hauteur d'environ 60%
- Longueur du réseau : environ 1 200 mètres desservant 9 sous-stations
- Puissance de la chaudière bois : 500 kW permettant de couvrir 85% des besoins de chaleur, avec un appoint/secours assuré par une chaudière fioul

Un marché global de performance a été attribué à Dalkia à l'été 2020 pour la réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie sur le périmètre d'Ambilly et Ville-la-Grand, desser-

vant prioritairement la totalité des bâtiments de la ZAC Étoile. Le début des travaux est attendu pour le printemps 2021.

- 8 millions d'euros HT d'investissement avec une subvention de l'Ademe à hauteur d'environ 40%
- Longueur du réseau : environ 5 300 mètres desservant 40 sous-stations
- Puissance de la chaudière bois : 2 500 kW permettant de couvrir 80% des besoins de chaleur, avec un appoint/secours assuré par deux chaudières gaz

Lors de leurs instances de novembre et décembre 2020, la commune d'Évian-les-Bains et le Syane ont confié à Syan'Chaleur la réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie sur les Hauts d'Évian. Ce réseau devrait être mis en service durant l'hiver 2022/2023.

- 5 millions d'euros HT d'investissement avec une subvention de l'Ademe espérée à hauteur d'environ 40%
- Longueur du réseau : environ 4 000 mètres desservant 40 sous-stations
- Puissance de la chaudière bois : 800 kW permettant de couvrir 85% des besoins de chaleur, avec un appoint/secours assuré par deux chaudières gaz

Une étude d'opportunité a en parallèle été lancée fin 2020 par le Syane sur le quartier Bord du Lac à Évian-les-Bains, pour déterminer l'intérêt de réaliser une boucle d'eau tempérée alimentée par l'énergie lacustre.



(1) Soutenue financièrement par le Facé, cette action fait l'objet d'un financement à hauteur de 80% du montant d'investissement par le Syane, le reste étant à la charge du bénéficiaire.

RAPPEL

Du 28 au 30 janvier 2020, le Syane a participé aux Assises européennes de la transition énergétique organisées à Bordeaux. Ces assises sont l'occasion pour les gouvernements et acteurs locaux, ainsi que leurs partenaires, de s'approprier collectivement les enjeux nationaux et internationaux, et de partager des expériences et solutions concrètes pour mettre en œuvre la transition énergétique dans les territoires.

(1) Syan'Chaleur a été créée en 2018 par le Syane suite à la prise de compétence optionnelle « réseaux publics de chaleur et de froid ». Cette régie avec autonomie financière mais sans personnalité morale a pour vocation de produire et distribuer de la chaleur à partir de chaufferies collectives et de réseaux de chaleur. Sa création permet la prise en charge des activités de vente de la chaleur auprès des usagers et la proposition d'une offre de service public à prix coûtant tout en développant l'utilisation d'une énergie locale, renouvelable et peu émettrice de gaz à effet de serre.

Accompagner la planification et la prospection énergétiques

Après une phase de construction des PCAET, stratégies et politiques énergétiques, les intercommunalités se tournent à présent davantage vers de l'opérationnel. Le Syane continue à les accompagner activement. L'outil Symaginer a commencé à montrer son potentiel avec, par exemple, la réalisation d'études d'opportunité pour le développement de réseaux de chaleur sur l'ensemble des communes de la CCG.

Accompagnement de la Communauté de Communes du Genevois pour son PCAET

Le Syane a accompagné la Communauté de Communes du Genevois (CCG) dans le cadre de la fiche action 11 de son PCAET «Développer les petits réseaux de chaleur dans les centres-bourgs des petites communes». Grâce à la plateforme informatique web Symaginer, une étude d'opportunité a été réalisée sur 14 com-

munes de la CCG. Parmi elles, 5 montrent un potentiel intéressant pour le développement d'un réseau de chaleur. Cela permettrait de réduire la dépendance aux énergies fossiles en consommant une énergie locale et renouvelable tout en dynamisant l'économie locale.

Schéma Directeur des Énergies et des réseaux de chaleur et de froid

Le Syane a débuté l'accompagnement du **Grand Annecy** dans la réalisation de son Schéma Directeur des Énergies et de son Schéma Directeur des réseaux de chaleur et de froid. La collectivité a souhaité bénéficier du **partenariat avec le Syane** et utiliser l'outil Symaginer (voir encadré ci-contre) pour réaliser une étude complémentaire au PCAET afin :

- d'améliorer la connaissance des énergies et des réseaux sur son territoire ;

- de préciser les conditions opérationnelles d'atteinte des objectifs de son PCAET ;
- de diffuser les enjeux du PCAET dans l'ensemble des collectivités et du territoire.

D'autres intercommunalités envisagent un partenariat avec le Syane pour réaliser un Schéma Directeur des Énergies (SDE) en 2021.

En bref !

SYMAGINER, OUTIL DÉVELOPPÉ PAR LE SYANE, EST UNE AIDE À LA DÉCISION DANS LE CIBLAGE DES OPPORTUNITÉS DE PROJETS



Le Syane a lancé en 2018 un marché pour l'acquisition d'une plateforme informatique web intégrant de manière dynamique des données relatives aux réseaux et à l'énergie. La période 2019-2020 a été consacrée à la réalisation des développements et la mise en place des fonctionnalités logicielles par cycles itératifs.

Pour rappel, le projet intitulé «Symaginer» est une application logicielle répondant aux besoins métier du Syane, partagée avec les intercommunalités adhérentes du Syndicat. Il apporte une aide à la décision dans le ciblage des opportunités de projets, en adéquation avec les stratégies énergétiques territoriales à mettre en œuvre. L'application permet également d'évaluer la stratégie dans le temps.

L'outil, dont les tout premiers modules étaient opérationnels en 2020, a permis de réaliser des études pour accompagner les collectivités dans leurs actions de planification énergétique.

Les sessions de formation à l'utilisation de l'outil qui étaient prévues ont été mises à mal par la situation sanitaire. Mais le temps a été mis à profit pour réaliser des documents de prise en main (tutoriels) sur divers cas d'usage, à destination des utilisateurs internes et externes au Syane. Symaginer permet par exemple :

- l'intégration d'un aménagement ou d'un bâtiment neuf pour anticiper les besoins d'approvisionnements énergétiques,
- l'export de données de production d'énergies renouvelables par commune,
- l'identification des zones de contraintes pour l'injection de la production électrique produite par une installation photovoltaïque.

En 2021, il est prévu de continuer à développer et étoffer cet outil.

Assurer un éclairage public performant

À ce jour, 218 communes et 2 Établissements Publics de Coopération Intercommunale ont transféré leur compétence « éclairage public » au Syane.

Connaître son patrimoine éclairage public

Le Syane a engagé 13 diagnostics en 2020, pour un montant de 68 900 euros, sur les communes d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, Domancy, Lathuile, Magland, Onnion, Vinzier, Frangy, Montriond, Villaz, Seytroux, Cercier, Nernier et Clarafond.

➤ Retrouver le graphique des diagnostics d'éclairage public en annexe 10, page 25.

Définir une stratégie lumière à l'échelle communale

La commune de Gaillard s'est engagée avec le Syane en 2019 pour la définition d'une stratégie lumière qui a été réalisée en 2020.

Par ailleurs, le Syane a accompagné la commune d'Annecy dans l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL).



Réaliser des travaux neufs et de rénovation

Le Syane a engagé un programme de travaux de rénovation de l'éclairage public sur les communes de : Allèves, Annecy, Archamps, Chênex, Cluses, Copponex, Demi-Quartier, Faverges-Seythenex, La Roche-sur-Foron, Machilly, Marignier, Passy, Praz-sur-Arly.

Les chiffres en 2020

- 66 marchés pluriannuels de travaux Gros Entretien Reconstruction (GER) étaient en cours.
- Des travaux de rénovation ont été réalisés pour un montant global d'investissements de 2,9 M€ et une enveloppe de 78 000 euros pour la maîtrise d'œuvre internalisée.
- 6,4 M€ de travaux ont été réalisés par le Syane pour l'éclairage public.
- 405 800 € TTC ont été dépensés pour rénover les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure, dont 269 500 € TTC de participation du Syane.

Assurer la maintenance

Trois communes ont transféré la compétence « éclairage public » en investissement et exploitation/maintenance au Syane. Il s'agit des communes de Poisy, Samoëns et Gaillard.

Les chiffres en 2020

- 35 communes ont transféré la maintenance de leur patrimoine depuis 2013.
- 28 communes ont opté pour le service Optimal comprenant une maintenance préventive.
- 7 communes ont opté pour le service Basic basé sur la maintenance corrective.
- 18 000 foyers lumineux ont été exploités par le Syane, soit une augmentation d'un peu plus de 50% par rapport au démarrage en 2015.
- 1 110 demandes d'intervention ont été déclarées, représentant une dépense de 529 300 € TTC.
- 3 445 réponses à des Déclarations de Travaux/Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) ont été traitées pour les communes pour un montant de 3 868 € TTC.

En bref !

DÉTECTER ET GÉORÉFÉRENCER LES RÉSEAUX SENSIBLES ENTERRÉS

Le groupement de commandes est constitué de 19 membres (18 communes + le Syane).

Le Syane est maître d'ouvrage pour 76 communes. Le groupement concerne donc 94 communes (99 en comptant les communes déléguées d'Annecy à titre individuel).

Pour rappel, ce marché est réparti en six lots (géographiques). Trois prestataires se « partagent » ces lots. Chaque lot a le même mode de fonctionnement : procéder commune par commune selon une programmation établie en début de marché (communes urbaines en priorité).

En 2020, les travaux de géodétection ont démarré sur 18 communes :

Allonzier-la-Caille, Ambilly, Annemasse, Bons-en-Chablais, Chavanod, Cuvat, Éteaux, Gaillard, Groisy, Machilly, Marignier, Neuvecelle, Praz-sur-Arly, Publier, Saint-Jorioz, Sales, Sevrier et Thônes.

En 2020, les travaux ont été terminés pour 28 communes :

Allonzier-la-Caille, Ambilly, Argonay, Bons-en-Chablais, Chavanod, Cluses, Cran-Gevrier, Cranves-Sales, Cuvat, Épagny Metz-Tessy, Éteaux, Gaillard, Groisy, Juvigny, La Clusaz, Machilly, Marignier, Marin, Meythet, Praz-sur-Arly, Pringy, Saint-Jorioz, Saint-Julien-en-Genevois, Sales, Thônes, Valleiry, Vétraz-Monthoux et Villy-le-Pelloux.

Fin 2020, 35% des communes du groupement avaient été contrôlées.

Près de 900 kilomètres de réseau ont été détectés, soit un peu plus de 50% du linéaire total du groupement.

Une vingtaine de communes sont programmées pour 2021.

Une fois contrôlés et validés, les livrables issus des opérations permettent de qualifier le réseau souterrain en classe A (50 centimètres de précision) pour 92% du linéaire.

Répartition des communes au sein des différents lots du groupement de commandes « géoréférencement des réseaux » du Syane

Allotissement du groupement de commandes :

- lot 1 (TTGE)
- lot 2 (ETUDIS)
- lot 3 (ETUDIS)
- lot 4 (CERENE)
- lot 5 (CERENE)
- lot 6 (ETUDIS)

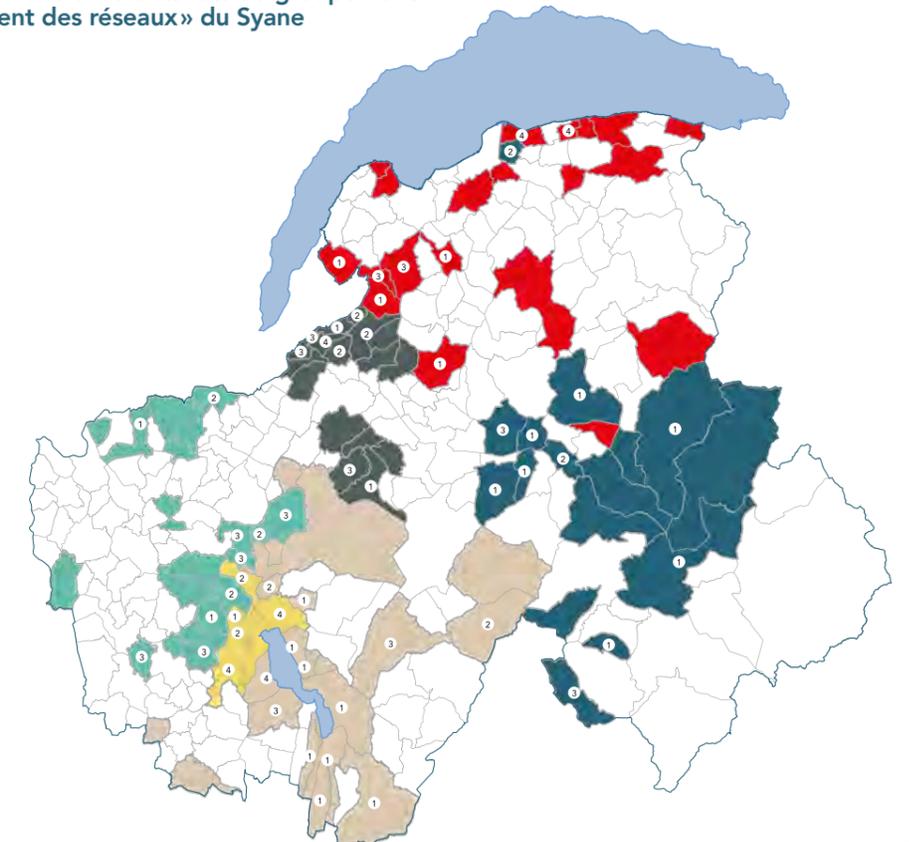
Avancement fin 2020 :

1 : communes pour lesquelles les opérations ont été terminées avant 2020

2 : communes pour lesquelles les opérations ont été débutées avant 2020 et terminées en 2020

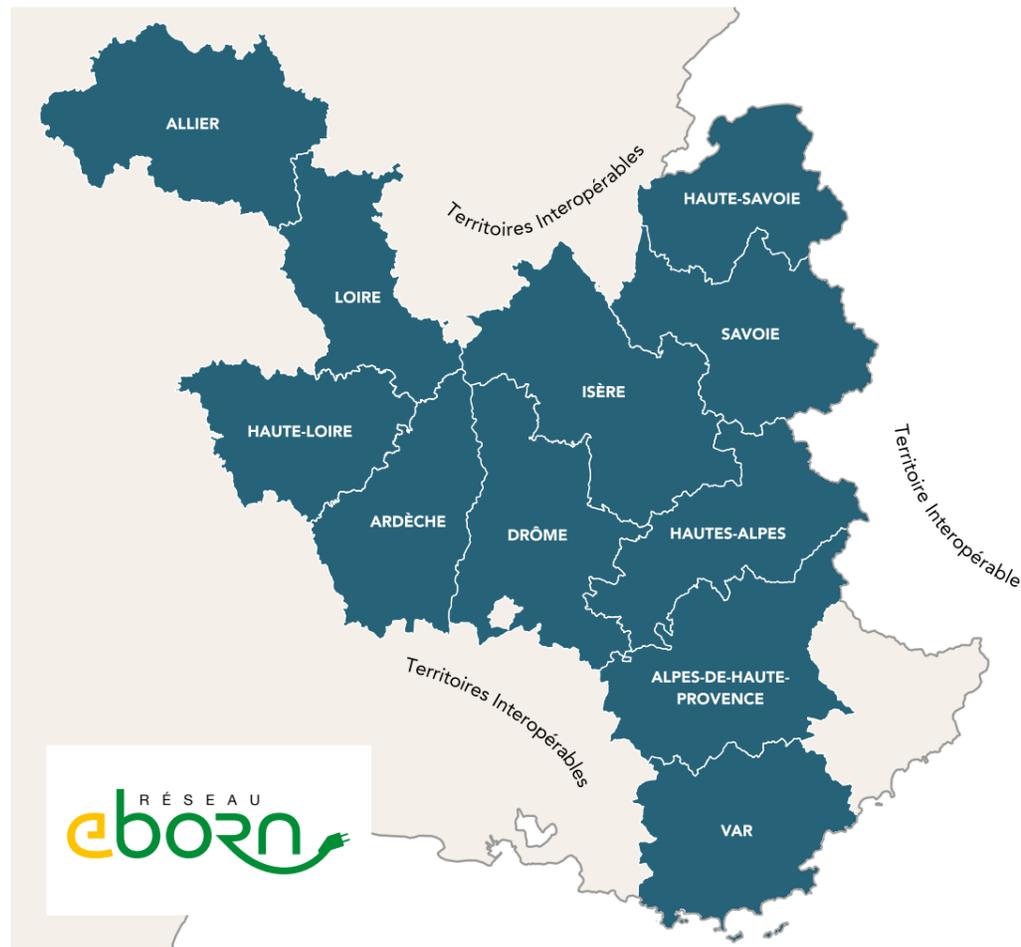
3 : communes pour lesquelles les opérations ont été débutées en 2020 et terminées en 2020

4 : communes pour lesquelles les opérations ont été débutées en 2020



La mobilité électrique et le réseau eborn

« Le réseau eborn s'inscrit pleinement dans notre volonté d'agir activement en faveur de la transition énergétique au service des territoires, notamment au travers de la lutte contre le changement climatique, la lutte contre la pollution de l'air et le développement des énergies renouvelables », souligne Gilles François, Vice-président du Syane.



Le réseau eborn fort de 11 Syndicats Départementaux d'Énergie

Le réseau eborn a été créé en 2015 par cinq syndicats d'énergie (SDE 07, SDED, TE38, SyME 05 et Syane) pour accompagner le déploiement de la mobilité électrique des territoires en proposant un service public de recharge commun. En 2019, les syndicats SDE 03, SDE 04, SDES, SymielecVar, SIEL et SDE 43 ont rejoint le groupement. Le réseau eborn a confié au Syane la coordination du groupement et le contrôle de l'exploitation des bornes.

Les chiffres

- **11 Syndicats Départementaux d'Énergie** regroupés pour le développement de la mobilité électrique
- **977 bornes** à fin 2020 (+ 1 200 à la fin de l'intégration des différents syndicats)
- **1 700 communes** et **4 millions d'habitants** représentés.

Mise en place d'une Délégation de Service Public pour développer le service public de recharge

Les 11 syndicats ont fait le choix en 2019 de lancer une consultation de **Délégation de Service Public**. D'une **durée de huit ans**, elle comprend notamment :

- l'exploitation et la maintenance du réseau eborn afin d'offrir une qualité de service optimale à l'ensemble des usagers du réseau, qu'ils soient abonnés ou utilisateurs occasionnels ;
- le développement commercial de nouveaux services ainsi que le renforcement de l'interopérabilité du réseau avec d'autres infrastructures de charge nationales et internationales ;
- la densification et l'extension du maillage actuel de bornes disponibles pour suivre l'évolution de la demande des usagers et le développement du véhicule électrique.

À l'issue de la procédure de consultation, les syndicats ont sélectionné l'entreprise **SPBR1**. SPBR1 est la société de projet dont les actionnaires sont Easy Charge, filiale de Vinci Autoroutes et Vinci Énergies dédiée à la mobilité électrique, et FMET, le Fonds de Modernisation Écologique des Transports géré par Demeter.

Le contrat de Délégation de Service Public a été signé le 16 mars 2020 et l'exploitation par SPBR1 a **débuté en août 2020** après une période de transition.

La mobilité électrique eborn en 2020 : l'impact de la pandémie et l'essor du véhicule électrique

Les deux confinements de 2020 ont fortement impacté l'usage des bornes de recharge du Syane, avec une utilisation jusqu'à 80 % plus faible dans ces périodes (mars à mai puis novembre et décembre) qu'en dehors des épisodes de confinement. > Retrouver le tableau de l'énergie délivrée en 2019-2020 en annexe 11, page 26.

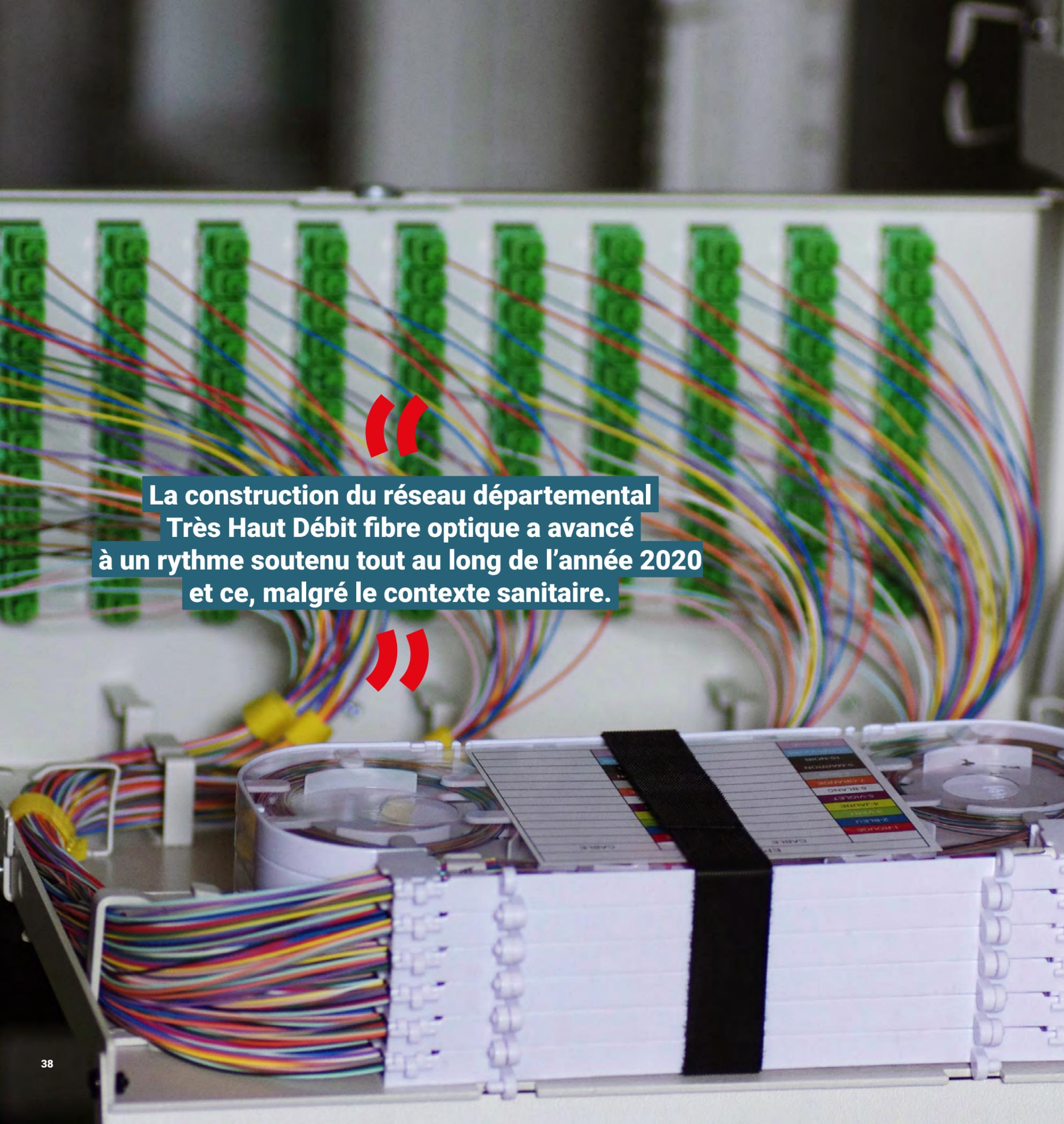
L'utilisation du réseau s'est cependant largement développée en 2020 avec une augmentation de **plus de 50%** de l'électricité (verte) délivrée. Cela représente 500 tonnes de CO₂ évitées.

Chiffres clés

- **499 MWh d'électricité verte** délivrée pour le service public de recharge en 2020, soit 52 % d'augmentation
- **30 000 sessions de charge**, soit 27 % de plus qu'en 2019
- **97 500 € de recettes** générées par les abonnés sur le périmètre du Syane⁽¹⁾, soit 20 % de plus



(1) Le réseau du Syane : 147 bornes, 133 bornes accélérées (22 kW) et 12 bornes rapides. Les immatriculations de véhicules électriques ont été multipliées par 2,6 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2016 et 2020. En Haute-Savoie, le taux d'équipement en véhicules électriques – véhicules électriques rechargeables est de 617 véhicules pour 100 000 habitants, soit deux fois plus que dans la région.



“
La construction du réseau départemental
Très Haut Débit fibre optique a avancé
à un rythme soutenu tout au long de l'année 2020
et ce, malgré le contexte sanitaire.”
”

CHAPITRE 4

Transition numérique, communications électroniques et fibre optique

Développer et exploiter le réseau

Les infrastructures du réseau d'artères principales sont quasiment achevées, la commercialisation des services a connu un fort accroissement conforté par l'arrivée des Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale (OCEN) sur le marché. Le Syane a également maintenu ses actions en faveur de l'amélioration des débits et poursuivi sa réflexion sur le développement des usages et services du numérique sur le territoire.

La construction du réseau

Les infrastructures du réseau d'artères principales sont quasiment terminées. Seule la finalisation de quatre tronçons requiert la levée de certains blocages indépendants du titulaire. Le déploiement du réseau permet maintenant une ouverture des services FTTO (fibre jusqu'au bureau) sur la quasi-totalité du périmètre cible. Seules les communes de Novel, du Reposoir, de Saint-Gervais, des Contamines-Montjoie et la station de Merdassier (commune de Manigod) ne peuvent être encore ouvertes commercialement en FTTO.

Concernant les réseaux de desserte FTTH (fibre jusqu'au domicile), l'année 2020 est la meilleure année jamais réalisée par le Syane sur le projet, avec 33000 prises FTTH remises au délégataire. Elle a vu en outre la mise en place de l'outil industriel de déploiement des prises affermées phase 2 : renforcement des équipes et attribution des marchés pour la totalité de la phase 2. Les conditions technico-économiques d'attribution de ces marchés sont conformes aux prévisions et les plannings phase 1 et phase 2 ont été consolidés.

L'exploitation du réseau

Avec l'arrivée opérationnelle des opérateurs FTTH d'envergure nationale, neuf opérateurs FTTH sont présents sur le réseau du Syane. Seul l'opérateur Free était absent en 2020, mais a annoncé sa venue sur 2021. L'appétence pour le FTTH a été particulièrement forte : 5 fois plus de commandes que sur 2019. Le FTTO a également connu une évolution très dynamique avec 52 opérateurs professionnels présents sur le réseau. Pour 2021, l'enjeu est donc d'amplifier cette augmentation de rythme, avec un objectif de 60000 prises construites dans l'année.

Favoriser l'accès au numérique des zones rurales

La fibre optique du Syane permet aussi de débrider des centraux ADSL; elle est au service des opérateurs télécoms qui peuvent l'utiliser pour améliorer leurs réseaux ADSL et mobile. Le remplacement de la liaison cuivre – technologie offrant des débits limités – par une liaison fibre optique des centraux ADSL permet d'améliorer les débits internet et de résoudre les problèmes de saturation et de lenteur.

Faits marquants

DE L'ANNÉE 2020

- **Le protocole d'accord et l'avenant signés avec les titulaires des marchés de desserte** a permis de trouver un compromis entre les parties afin de poursuivre plus sereinement les déploiements de la phase 1.
- **Lancement opérationnel de la phase 2 « affermée »** (maîtrise d'ouvrage Syane) : marchés publics notifiés, équipes renforcées, premières commandes passées.
- **Constat d'avancement du délégataire** dans la construction des prises phase 2 concessives.
- **33000 prises FTTH construites et remises au délégataire** : bonne performance au regard des objectifs 2020 et des conditions sanitaires.
- **Décision de la commune de Sallanches de rejoindre le projet du Syane.**
- **Forte hausse du nombre de sollicitations** directes de la part des citoyens et élus de Haute-Savoie, due à la forte augmentation des abonnements et de la visibilité du Syane sur le projet. Différents outils permettant de répondre à cette problématique sont mis en place, dont le site internet dédié dès 2021.



Inauguration du NRA d'Orange à Serraval le 13 janvier 2020

En 2020, les armoires ADSL (dites NRA-ZO) de Boussy et Taninges-Fry ont été raccordées en fibre optique. Les communes ou hameaux du même nom ont bénéficié de la part de l'opérateur Orange d'une montée en débit et de services complémentaires. L'année 2020 marque la **clôture du projet d'opticalisation des armoires NRA-ZO du Syane**. Désormais, 26 armoires sont opticalisées, c'est-à-dire raccordées au réseau fibre optique. Ainsi depuis 2017, plus d'une trentaine de communes ont bénéficié de montée en débit par le raccordement fibre optique de centraux ADSL, en coordination avec l'opérateur Orange.

Projet « New Deal » : améliorer les débits par la couverture mobile

L'action du Syane pour l'amélioration de la couverture mobile de la Haute-Savoie s'est poursuivie dans le cadre de l'équipe projet départementale New Deal (préfecture, CD74, ADM74 et Syane). Outre sa participation à la gouvernance de l'équipe, le Syndicat constitue le socle technique du dispositif départemental. Il agrège les difficultés exprimées par les territoires, identifie les secteurs les plus déficitaires et en propose une priorisation. Depuis le début du dispositif, l'équipe

projet départementale utilise la méthodologie Syane pour programmer l'installation de nouveaux sites mobiles. **Entre le début du programme et fin 2020⁽¹⁾, 29 nouveaux relais mobiles ont été programmés sur la Haute-Savoie**, permettant d'améliorer la couverture mobile sur les communes suivantes (par ordre de programmation des relais) :

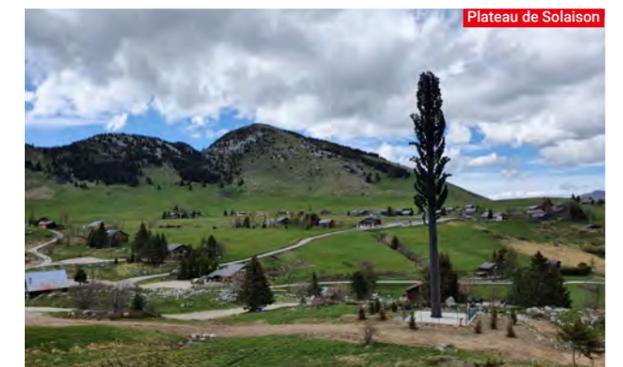
- **11 nouveaux sites ont été programmés en 2020** pour couvrir : Droisy/Clermont, Faverges-Seythenex, Bogève/Onnion/Villard, Le Petit-Bornand-Les-Glières, Megève, Dingy-Saint-Clair, Fillière nord-est (La Luaz), Moye, Essert-Romand/Saint-Jean-d'Aulps et Fillière sud-est (Usillon/La Verrerie).
- **Les 6 sites mis en service en 2020** sont Le Reposoir, Novel, La Forclaz, Le Bouchet-Mont-Charvin et Montremont (Thônes) ainsi que le glacier d'Argentière (Chamonix).
- Pour 2021, **10 relais supplémentaires** doivent être programmés.

> **Retrouver la cartographie des centraux ADSL des zones rurales concernées du département en annexe 12, page 27.**

(1) Les sites qui sont annoncés comme programmés jusqu'à fin 2020 ne sont pas forcément mis en service, les opérateurs disposant de 24 mois pour installer l'antenne et l'activer à partir de la date de l'arrêté.



Montremont (Thônes)



Plateau de Solaison

Le programme d'aide à l'équipement satellitaire

Porté par le Syane et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, ce dispositif permet aux particuliers et aux entreprises trop isolés ou éloignés des centraux téléphoniques de bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition d'une solution satellite (300 euros/kit satellitaire). **Depuis sa mise en place en 2012, un peu plus de 60 demandeurs en ont profité.** Aucune demande n'a été enregistrée en 2019 et en 2020. La baisse de la demande est sans nul doute due à l'amélioration générale des débits sur le territoire départemental. L'action du Syane (FTTH, amélioration des débits ADSL, l'usage grandissant des réseaux de téléphonie mobile pour l'accès à internet dans les zones reculées et la montée en charge du dispositif national «Cohésion numérique» y ont contribué. Le programme est toutefois maintenu en 2021.

haute savoie
le Département

Les usages et les services du numérique

Lors de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2020, le Comité syndical avait validé **la poursuite des actions déjà lancées par le Syane dans le domaine des services numériques aux collectivités**, notamment le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) (voir le chapitre 5, page 47) et le conseiller numérique aux communes pour l'école, ainsi qu'une **réflexion stratégique** sur le positionnement du Syndicat relatif à la thématique des **villes et territoires intelligents**.

Si la crise sanitaire, le calendrier politique perturbé et la très forte charge du Réseau d'Initiative Public (RIP) sur les équipes n'ont malheureusement pas permis d'avancer sur ces sujets comme initialement espéré, l'année 2020 a été l'occasion de constats globaux relatifs aux usages du numérique et territoires intelligents.

Au cours des échanges sur le «**Plan écoles numériques**» (voir page 53 du rapport d'activité 2019), l'intérêt pour un dispositif plus large de conseiller numérique, étendu à d'autres besoins des communes, semble se confirmer.

L'analyse d'initiatives d'autres collectivités dans ce domaine montre que des offres de mutualisation se sont structurées dans le cadre d'un **accompagnement plus global des communes et intercommunalités**. Il s'agit de **mutualiser un ensemble de services numériques dont la nature et le nombre constituent une masse critique d'intérêt pour les communes ou intercommunalités**, dans le but de garantir la sécurisation et la pérennité des données, répondre aux besoins réglementaires et proposer des outils permettant de simplifier le travail au quotidien, ou qu'il est difficile de mettre en place sans l'atteinte d'une taille critique (socles techniques complexes).

Au-delà des services proposés, l'intérêt pour le dispositif semble aussi résider dans **une offre d'adhésion simple pour l'accès à un ensemble de services identifiés**, tels que l'installation et la maintenance d'un serveur de stockage communal, la sauvegarde régulière de sécurité vers un stockage centralisé (data center), l'accès à une centrale d'achat d'équipements et d'abonnements numériques ou encore l'hébergement de sites web en «*marque blanche*», etc. **Les démarches d'innovation de type «territoires intelligents»** apparaissent, y compris en Haute-Savoie. Ces initiatives mixent problématique de transversalité des métiers, choix politiques et usages de socles communs techniques (fibre optique, réseaux bas débit et internet des objets, plateforme de stockage/agrégation/diffusion des données publiques...), et sont souvent lancées en accompagnement d'une démarche de transition environnementale.

Le réseau public fibre optique en chiffres

Le Syane est en passe d'atteindre 100 % de réalisation des réseaux de collecte (artère principale) et a enregistré de très bons chiffres en termes de remise de prises FTTH au délégataire. Couplée à l'arrivée des OCEN sur le marché, l'ouverture des services THD aux particuliers s'en est trouvée favorisée.



Local fibre à La Clusaz

La construction des réseaux

La construction des réseaux de collecte⁽¹⁾ (artères principales) s'est accélérée au cours de l'année. À fin 2020 :

- **98,4 % du linéaire de génie civil a été réalisé, soit 825 kilomètres** sur les 838 kilomètres prévus à terme depuis le début de la construction ;
- **98 % des câbles fibre optique ont été posés, soit 1 714 kilomètres** sur les 1 752 kilomètres prévus à terme depuis le début de la construction ;
- **Toutes les études ont été réalisées ;**
- **99 % des locaux techniques NRO/SRO ont été construits, soit 173 sur les 175 prévus.**

(1) Les réseaux de collecte sont construits par l'entreprise Covage dans le cadre d'un marché de conception/réalisation avec une fin de travaux programmée en 2021.

Les réseaux de desserte (capillarité fine du réseau) se sont développés pour arriver fin 2020 à :

- **33 000 prises FTTH réceptionnées et remises à Covage pour un total cumulé de 78 000 prises ;**
- **100 % des 197 poches FTTH en cours de travaux ou d'études.**

Ces réseaux de desserte sont construits dans le cadre de marchés publics conclus :

- avec les entreprises Sogetrel et Benedetti dans le cadre de la phase 1, soit **185 poches FTTH pour un total de 140 000 prises ;**
- avec Circet, Sogetrel et le groupement Serfim Tic/Fm Projet/Giammatteo dans le cadre de la phase 2, soit **240 poches FTTH pour un total estimé de 114 000 prises.** Ces marchés publics ont été notifiés fin 2020 et les

premières études démarrent début 2021.

- Une partie de la phase 2 est construite sous la maîtrise d'ouvrage de Covage, soit **176 poches FTTH pour un total estimé de 76 000 prises ;** les études ont démarré en 2020 malgré la crise sanitaire.

La commercialisation des services

L'année 2020 a été marquée par la poursuite de l'ouverture des services Très Haut Débit aux particuliers :

- **83 000 logements couverts à fin 2020 sur 77 secteurs déployés** du département, communes urbaines et rurales :
 - **53 000 logements sont en statut «déployés»** avec les boîtiers de raccordement posés (PBO). Les prises sont donc immédiatement raccordables.
 - **30 000 prises restantes sont «en cours de déploiement»**, les boîtiers de raccordement étant en cours de pose par le délégataire Covage. Il s'agit des colonnes montantes à réaliser dans les logements collectifs (immeubles) ; 150 000 prises sont attendues à fin 2021.

> Retrouver la cartographie FTTH de la couverture des logements au 31 décembre 2020 en annexe 13, page 28.



Livret SDTAN



Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE



Grâce à une bonne réactivité, le Syndicat a maintenu un service minimum au plus fort de la crise. Son fonctionnement et ses activités ont finalement subi peu de désagréments. Les recrutements se sont poursuivis de manière assez soutenue pour répondre à ses besoins croissants. Les 70 ans du Syane ont été l'occasion de moderniser son image avec la création d'un nouveau logo.



CHAPITRE 5

Fonctionnement du Syane

Évolution et adaptation des moyens humains

L'année 2020 restera marquée par la pandémie et ses conséquences organisationnelles, en particulier lors du premier confinement. En quelques jours, l'ensemble des personnels du Syane s'est vu contraint de passer en télétravail. Pour les équipes informatiques, l'anticipation s'était faite avant le confinement. Depuis plusieurs années, la stratégie consiste à favoriser les usages nomades en matière informatique : équipement des collaborateurs avec des PC mobiles, sécurisation des accès à distance, logiciels métiers accessibles à distance.

Lancement de deux projets informatiques structurants pour les services

L'outil logiciel de comptabilité, finances et Ressources Humaines a été renouvelé et une solution de suivi des opérations de travaux instaurée. Les impacts sont conséquents pour les services concernés, avec du temps à consacrer à la mise en œuvre de ces outils et la nécessité d'adapter les façons de travailler. À la clé, une consolidation des informations gérées par ces services pour un meilleur suivi technique et financier des politiques engagées par l'exécutif du Syane.

Adaptation des moyens humains aux besoins de la structure

Le développement par le Syane de multiples projets et services répond à de réels et importants besoins en lien avec, d'une part, la transition énergétique et écologique et, d'autre part, la transition numérique. Pour faire face à ces besoins en régulière évolution, le Syndicat doit adapter



Déclinaison du nouveau logo du Syane et de la régie Syan'Chaleur

son organisation, renforcer et consolider les moyens internes, des services supports et opérationnels. Aussi, 19 arrivées ont eu lieu en l'espace d'une année pour répondre à la montée en charge continue des services entre autres liés au développement du Réseau d'Initiative Public pour la fibre optique et à l'essor des demandes en matière de maîtrise de l'énergie.

Un vent de nouveautés pour la Communication

Avec la création de la commission thématique Communication et relations extérieures, le service Communication se dote d'un atout supplémentaire pour superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication du Syndicat mais aussi pour le représenter lors d'événements

ou de manifestations (inaugurations, conférences de presse...) dans des organismes extérieurs. Christian Aebischer, Conseiller communautaire à Annemasse Agglo, a été désigné Vice-président de cette commission lors du renouvellement des instances le 16 septembre 2020. En complément de la nouvelle commission, la création de trois postes supplémentaires au sein du service Communication dénote d'une intensification des demandes tant en interne

qu'en externe. L'exécutif a approuvé le renforcement du service lors du Comité du 14 décembre 2020. Enfin, le déploiement de la nouvelle identité visuelle du Syane, et par extension de celle de Syan'Chaleur, confirme cette évolution qui fera date dans l'histoire du Syndicat. Le logo élaboré en 2010 a été modernisé et dynamisé. La première application a consisté à mettre à jour la signalétique du bâtiment puis à l'étendre à différents supports de communication.

En bref !

DEUX OUTILS POUR CARTOGRAPHIER LES RÉSEAUX ENTERRÉS

Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)⁽¹⁾

Une photographie aérienne de 5 cm de résolution a été réalisée au début de l'été 2020, complétée par des acquisitions mobiles terrestres (nuage de points acquis avec un laser et vues immersives type Google Street View®) pour affiner le rendu et garantir la meilleure précision en tout point. Les agglomérations d'Annecy, Thonon, Annemasse et Évian-les-Bains sont concernées. La démarche doit se poursuivre en élaborant un tour de table financier avec les exploitants de réseaux contraints réglementairement.

Le géoréférencement des réseaux

Le Syane a lancé un groupement de commandes en 2018 afin d'aider les communes à répondre à cette obligation réglementaire pour leur réseau d'éclairage public : 99 communes ont donné une suite favorable, dont 81 sous maîtrise d'ouvrage Syane. Le planning des opérations est globalement respecté depuis trois ans. À ce jour, 38 communes ont été cartographiées, soit environ 1000 kilomètres de réseau sur les 1700 kilomètres estimés sur la globalité du marché.



(1) La réforme anti-endommagement des réseaux enterrés impose de cartographier les réseaux enterrés avec précision et, dans le même temps, de les représenter sur un fond de plan d'une précision équivalente : le Plan de Corps de Rue Simplifié.

Les comptes administratifs

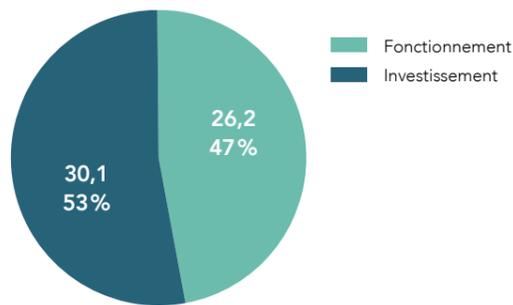
Les résultats du compte administratif démontrent la bonne santé financière du Syndicat et sa capacité à soutenir les projets locaux. Les deux budgets annexes, réseaux de chaleur et Très Haut Débit, montrent que les projets qu'ils appuient abordent leur phase de mise en œuvre.

Le compte administratif du budget principal

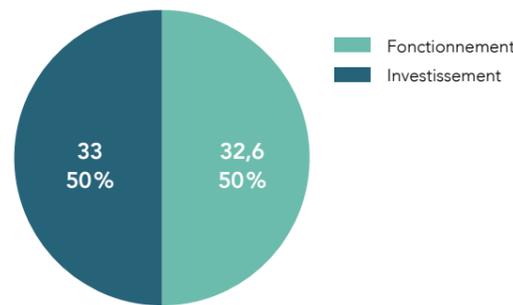
- 56,3 M€ TTC de dépenses globales (investissement + fonctionnement)
- 65,6 M€ TTC de recettes globales (investissement + fonctionnement)

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 fait apparaître un excédent de 8,4 millions d'euros affecté à l'exercice 2021, en report en fonctionnement à hauteur de 2 millions d'euros et en affectation en réserves d'investissement pour un montant de 6,4 millions d'euros.

Répartition des dépenses globales engagées pour le budget principal en 2020 (56,3 M€ TTC)



Répartition des recettes globales engagées pour le budget principal en 2020 (65,6 M€ TTC)



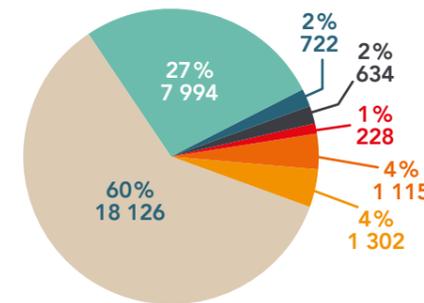
L'EMPRUNT GLOBALISÉ DU SYANE

Pour le financement de leur participation aux travaux, les communes ont le choix entre contribuer sur fonds propres ou bénéficier d'un emprunt globalisé contracté par le Syane. La totalité de la dette du Syndicat est donc récupérable auprès des communes qui ont bénéficié de ce financement. Pour le programme de travaux 2020, le besoin d'emprunt des communes ayant délibéré en annuités pour verser leur participation était de 0,5 million d'euros. Par ailleurs, le Syane a réalisé en 2020 un emprunt en propre de 3 millions d'euros pour la construction de l'immeuble Le Carat dont il s'est porté acquéreur.

Investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2020 à 30,1 millions d'euros TTC.

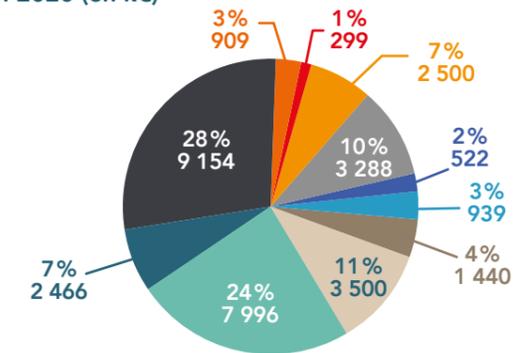
Répartition des dépenses d'investissement en 2020 (en k€)



- Travaux et études
- Dette syndicale : remboursement du capital des emprunts globalisés contractés par le Syane
- Subvention du Département reversée aux communes ou aux syndicats ayant une régie
- Subvention projets MDE/EnR et Énergie sans frontières
- Autres (matériel de transport, informatiques, remboursement trop perçu communes, opérations pour comptes de tiers...)
- Constatation de la créance sur les communes participantes en annuités
- Autres opérations d'ordre dont frais d'études et d'insertion suivis de travaux

Les recettes d'investissement se sont élevées en 2020 à 33,0 millions d'euros TTC.

Répartition des recettes d'investissement en 2020 (en k€)

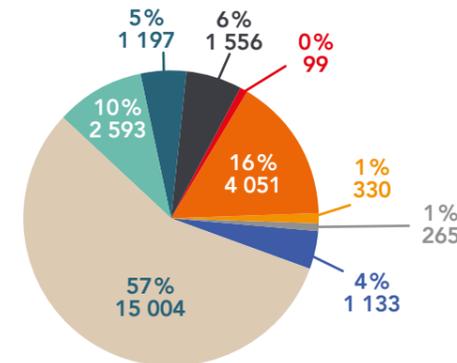


- Emprunt annuel globalisé du Syane
- Prêts contractés par les communes auprès du Syane : remboursement des capitaux d'emprunts
- TVA - FCTVA
- Participation des communes aux travaux sur fonds propres
- Participation des communes en annuités
- Excédent de fonctionnement affecté en investissement
- Subvention départementale
- Facé
- Article 8, tarif jaune et PCT
- Autres : compte de tiers, autres subventions, frais d'études suivis de travaux, révisions en faveur du Syane
- Opérations d'ordre : amortissements

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2020 à 26,2 millions d'euros TTC.

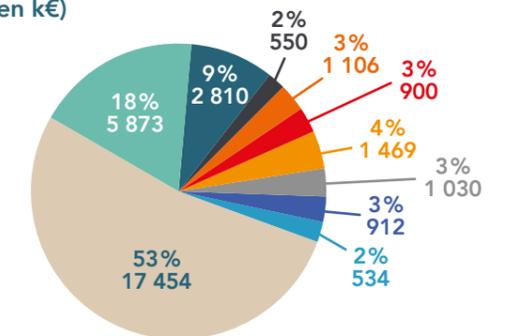
Répartition des dépenses de fonctionnement en 2020 (en k€)



- Taxe sur l'électricité reversée aux communes
- Remboursement des intérêts des emprunts globalisés contractés par le Syane
- Charges de fonctionnement du Syane
- Études et diagnostics énergie, IRVE, éclairage public, géoréférencement, maintenance EP et haut débit
- Contrôle des concessions et études de faisabilité
- Charges de personnel
- Reversement de certificats CEE
- Autres : indemnités et missions des élus (53), participation COS (16), charges exceptionnelles (5), enfouissements coordonnés de réseaux (191)
- Opérations d'ordre : amortissements

Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2020 à 32,6 millions d'euros TTC.

Répartition des recettes de fonctionnement en 2020 (en k€)



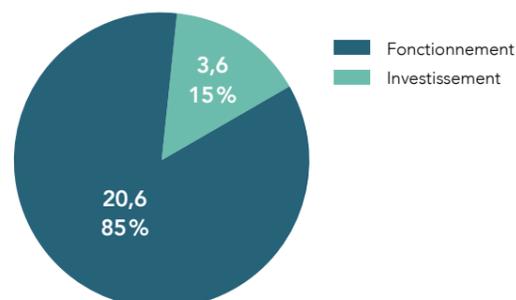
- Taxe sur l'électricité perçue pour le compte des communes
- Redevances de concession Enedis, GRDF (R1/R2)
- Remboursement des intérêts d'emprunts par les communes
- Participation des communes aux frais généraux du Syane
- Participation des communes aux diagnostics éclairage public (EP), aux audits énergétiques globaux, au service de conseil en énergie, à la maintenance EP et aux IRVE + produits divers
- Cotisations des collectivités adhérentes (CF et cotisation CEP, cotisation EP)
- Autres : subventions Ademe et Région, autres produits, gestion courante et produits exceptionnels, enfouissements coordonnés Orange
- Remboursement du budget annexe Très Haut Débit, SEM et régie frais de personnel et frais généraux
- Opérations d'ordre (amortissement des subventions reçues et maîtrise d'œuvre interne)
- Vente de Certificats d'Économies d'Énergie

Le compte administratif du budget annexe Très Haut Débit⁽¹⁾

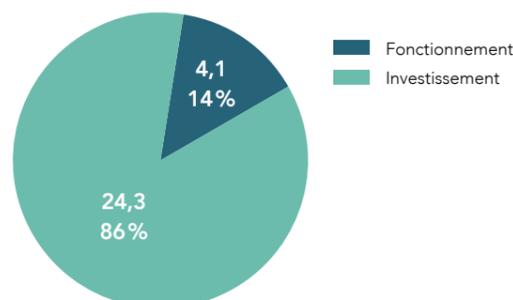
24,2 M€ HT de dépenses globales (investissement + fonctionnement)

28,4 M€ HT de recettes globales (investissement + fonctionnement)

Répartition des dépenses globales engagées pour le budget annexe THD en 2020 (en M€ HT)



Répartition des recettes globales engagées pour le budget annexe THD en 2020 (en M€ HT)



• Fonctionnement

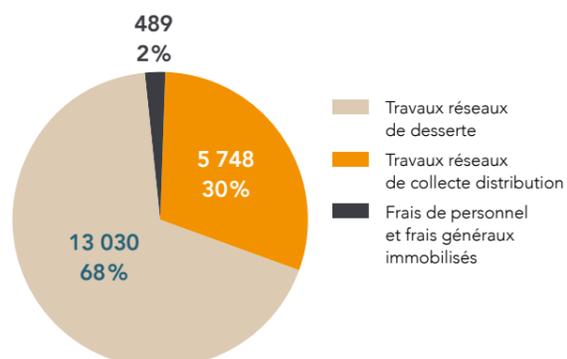
3,6 millions d'euros de dépenses de fonctionnement (inclus : des frais de personnels, des frais généraux refacturés par le budget principal du Syane au budget annexe Très Haut Débit, des frais de location d'infrastructure, des frais financiers).

7,2 millions d'euros de recettes de fonctionnement (inclus : la redevance facturée au délégataire du réseau public fibre optique). Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 3,6 millions d'euros, la section de fonctionnement ressort globalement avec un excédent de 4,1 millions d'euros qui sera reporté en 2021 à hauteur de 2 millions d'euros.

Par ailleurs, une partie des dépenses de personnels et de frais généraux sont immobilisées en investissement à hauteur de 500 000 euros environ.

• Investissement

Répartition des dépenses de travaux d'investissement pour le budget annexe Très Haut Débit en 2020 (en k€)



20,6 millions d'euros de dépenses d'investissement dont 19,2 millions d'euros des dépenses consacrées aux travaux sur les réseaux de collecte et de desserte.

Les recettes d'investissement d'un montant de 24,3 millions d'euros sont constituées des emprunts encaissés (16,9 millions d'euros) et de fonds de l'État via le Fonds de Solidarité Numérique (4 millions d'euros).

Le compte administratif du budget annexe Réseaux de chaleur⁽²⁾

58 200 euros HT de dépenses de fonctionnement (inclus essentiellement : des frais de personnel entièrement immobilisés en investissement, des frais d'études, des charges financières).

Environ 923 000 euros HT de dépenses d'investissement (cf. achèvement de la construction et mise en chauffe du réseau de Saint-Jeoire).

(1) Le budget annexe Très Haut Débit, assujéti à la TVA, a été créé en juillet 2011. (2) Depuis 2018, le Syane détient un budget annexe Réseaux de chaleur suite à la création d'une régie ayant pour objet la gestion financière des projets de construction et d'exploitation de réseaux de chaleur, développés par le Syane, après transfert de compétences des communes. Ce budget est un Service Public à Industriel et Commercial (SPIC) assujéti à la TVA.

Les Ressources Humaines

Au 31 décembre 2020, le Syane compte 85 agents. Sur l'année, 19 agents ont été recrutés, 7 ont changé de poste, 10 ont quitté le Syane et 2 stagiaires ont été accueillis et formés.



Première édition du séminaire d'accueil des nouveaux arrivants, en février 2020

La formation

De nombreuses formations ont été réalisées à distance et avec différents organismes :

- 134 formations réalisées à distance
- 31 formations réalisées avec le CNFPT

La cotisation CNFPT calculée sur la masse salariale s'est élevée en 2020 à 17 000 euros sur un montant total de formation de 51 000 euros.

Les travaux et réflexions des instances participatives

En 2020, le Comité Technique (CT) s'est réuni à trois reprises et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) à sept reprises.

Les principaux points abordés par les instances participatives ont porté sur les dossiers suivants :

- Réaffectation des bureaux du siège du Syndicat
- Proposition de délibération sur l'organisation du télétravail et sa charte
- Charte de formation
- Lignes directrices de gestion du Centre de Gestion (CDG) pour la promotion interne
- Lignes directrices de gestion du Syane

- Choix du mode de gestion pour le réseau de chaleur d'Évian-les-Bains
- Dispositif de signalement du CDG
- Réorganisation des locaux actuels du Syane
- Achat et déploiement de nouveaux logiciels de gestion des Services Techniques (ST) et logiciels RH, Finances et Marchés
- Modifications de l'organigramme de services
- Information sur la crise sanitaire
- Information sur le bilan social 2019
- Information sur l'immeuble Le Carat
- Document unique et démarche RPS (risques psychosociaux)

> Retrouver les tableaux des Ressources Humaines et l'organigramme en annexes 14 et 15, pages 29 et 31.

Modernisation et consolidation de la communication

Le périmètre des activités du Syane (nouveaux projets et compétences statutaires) ainsi que les sollicitations et exigences toujours plus nombreuses des collectivités adhérentes et du personnel appelaient une évolution structurelle et matérielle de la communication.

Événements et temps forts

La plupart des manifestations, inaugurations ou réunions en présentiel ont été ajournées pour cause de Covid, à l'exception de l'inauguration de la modernisation du réseau haut débit de Serraval organisée par Orange le 13 janvier 2020.

En janvier 2020, les traditionnels **vœux du Syane** se sont déroulés dans la salle du Comité à la suite de la signature du nouveau contrat de concession d'électricité.

Prévus pour être célébrés le 2 octobre sous la forme d'une journée festive, **les 70 ans du Syane** ont finalement été organisés de façon restreinte en présence des agents et de l'exécutif dans les locaux du Syndicat. Les agents ont été invités à mettre leur touche personnelle à la fresque participative conçue par Melting Paint. À cette occasion également, la nouvelle identité visuelle du Syane a été dévoilée à l'assemblée.

Pour répondre aux nombreuses demandes, le service Communication a eu recours à des renforts temporaires en 2020. Un des changements majeurs a résidé en la création de la commission Communication et relations extérieures et la nomination de son Vice-président Christian Aebischer. De plus, le Comité syndical du 14 décembre a approuvé la création de deux postes (un permanent et un contrat de projet lié au RIP) et la stabilisation du poste de Responsable du service.

Enfin, le déploiement de la nouvelle identité visuelle du Syane, et par extension celle de Syan'Chaleur, confirme cette évolution et fera date dans l'histoire du Syndicat. Ainsi, le logo élaboré en 2010 a été modernisé et dynamisé. La signalétique du bâtiment ainsi que les différents supports de communication ont été mis à jour en conséquence.



Réalisation de la fresque participative des 70 ans du Syane le 2 octobre 2020, au siège



Visite de la toiture du siège dans le cadre de la Semaine du développement durable



Sur proposition du Président, le Comité syndical a décidé de créer un nouveau poste de Vice-président à la communication et aux relations extérieures, ainsi qu'une commission de travail sur ces sujets. J'ai eu l'honneur d'être élu par le Bureau pour occuper ce poste. La communication du Syane et les relations extérieures étaient jusqu'à l'été 2020 directement pilotées par le Président et la Direction générale. Le besoin de communication vis-à-vis principalement des élus pour qui nous travaillons n'a cessé de grandir afin d'expliquer et

En bref !

présenter les réalisations et les projets du Syane. Les sept compétences statutaires ont toutes débouché sur des actions souvent compliquées techniquement et qu'il s'agit de faire connaître. La coordination de la communication du Syane nécessite une attention particulière que je me suis engagé à superviser avec l'aide d'un service Communication compétent et enthousiaste.

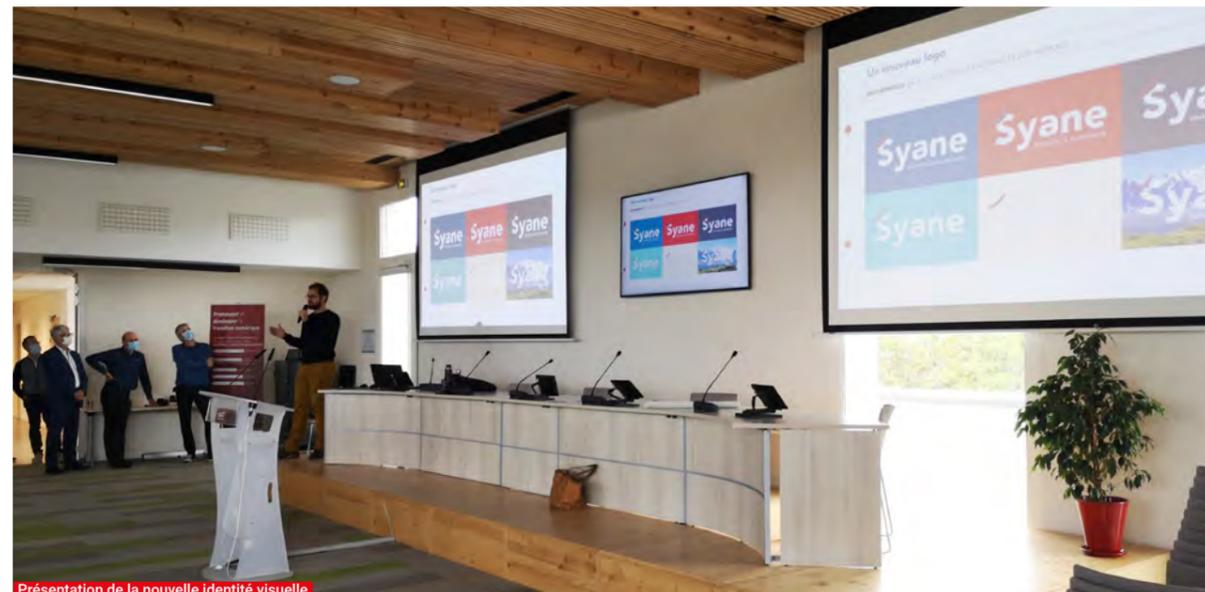
Christian Aebischer
Vice-président délégué à la Communication et aux relations extérieures

En interne

Entre deux confinements, la **Semaine du développement durable** couplée au **Challenge mobilité** a pu être organisée au sein du Syane du 21 au 25 septembre.

Afin de **maintenir le lien entre les agents**, essentiellement pendant la période exceptionnelle du

premier confinement, et d'apporter un peu de légèreté dans un climat anxiogène, **deux éditions «spéciales Covid» de la newsletter interne** ont été diffusées en mars et en mai, apportant réconfort et conseils avisés sur un ton décalé et jovial.



Présentation de la nouvelle identité visuelle du Syane lors des 70 ans du Syndicat



Extraits des éditions « spéciales Covid » de la newsletter



La communication en chiffres et en images

Info clés

LES PUBLICATIONS PAPIER

- La Lettre du Syane - N° 12
- Plaquette « Restitution stratégie lumière du Grand Annecy » à destination des collectivités
- Guide du délégué
- Synthèse du rapport du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) sur les usages et services numériques pour la Haute-Savoie
- Rapport d'activité 2019
- Flyer « Opération isolation des combles perdus »

LES PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

- 20 publications dans la rubrique Actualités du site internet du Syane
- 3 newsletters dont 2 éditions « spéciales Covid » à destination des agents en mars et en mai
- Les Rapports de contrôle gaz et électricité

ET AUSSI...

- Mise en ligne du nouveau site Syan'EnR en septembre (et création de supports événementiels) : <https://www.syanenr.com/>
- Semaine du développement durable et Challenge mobilité au Syane du 21 au 25 septembre
- 7 communiqués de presse/dossiers de presse
- + de 100 articles recensés dans la presse locale
- 2402 relations LinkedIn
- 1088 abonnés Twitter
- 595 abonnés et 463 « j'aime » sur Facebook





2107, route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60 | info@syane.fr

www.syane.fr

